

Service de Pneus
CANADIAN TIRE & REPAIR CO. LTD
Firestone MICHELIN
 La plus vaste organisation pour vulcanisation, rechapage et vente de pneus au Québec.

l'Action Québec

Québec
 64e année, No 100
 Jeudi,
 6 janvier 1972
 15 cents

SALON DE LOCATION HABITS POUR TOUTES OCCASIONS
Au Marquis de Brummell
 659, 3e AVENUE — Tél. : 529-6897

A la suite des déclarations du ministre des Affaires sociales

Ottawa croit qu'un conflit existe entre Castonguay et Jean Cournoyer

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral est pour le moins consterné à la suite des déclarations faites par certains ministres québécois à propos des négociations qui se déroulent présentement entre Ottawa et Québec dans le domaine de la sécurité sociale.

Selon le gouvernement central, il semble que le Québec veuille aborder l'entente générale conclue en novembre dernier entre les deux gouvernements intéressés sur trois questions que le premier ministre Robert Bourassa voudrait régler avec Ottawa.

au sein du cabinet québécois entre M. Claude Castonguay, ministre des Affaires sociales, et M. Jean Cournoyer, ministre du Travail, conflit que le premier ministre Bourassa n'aurait pas encore été en mesure de résoudre.

M. André Ouellet, secrétaire parlementaire du ministre fédéral de la

Santé, a déclaré au cours d'une entrevue que le premier ministre Bourassa devrait aborder cette question avec M. Castonguay.

Négociations

M. Bourassa a par ailleurs déclaré au cours d'une conférence de presse qu'il a donné à Québec que les négociations entre les deux gouvernements en ce qui concerne les allocations familiales avaient été freinées par la volonté constatée d'Ottawa de lier cette question à la formation professionnelle et aux centres de main-d'oeuvre.

C'est cette déclaration qui aurait particulièrement consterné les autorités fédérales.

M. Bourassa a écrit le 2 septembre dernier au premier ministre Trudeau pour lui demander que soient entamées des négociations, entre autres au sujet des allocations familiales, mais aussi dans le domaine de la formation professionnelle et de la main-d'oeuvre.

M. Trudeau accepta. Les autorités fédérales et provinciales ont alors tenu des pourparlers au cours des mois d'octobre et de novembre. Le 22 novembre, à l'occasion d'une réunion tenue à Montréal, une entente a été conclue sur les trois questions.

On avait alors souligné que l'entente avait été conclue au niveau officiel et non au niveau ministériel.

Depuis, Ottawa attend la décision du cabinet québécois.

Démission ?

Or, M. Castonguay a annoncé hier, subitement, que les négociations se trouvaient dans une impasse et que l'existence même de la Conférence était en danger.

De source informée, on apprend que M. Castonguay a accepté l'entente fédérale-provinciale sur les allocations familiales mais qu'il hésitait en ce qui avait trait à la partie de l'entente qui porte sur la formation professionnelle et la main-d'oeuvre.

M. Castonguay a laissé entendre qu'il pourrait démissionner si Ottawa refuse de reconnaître à la province la juridiction en matière d'allocations familiales.

On estime d'autre part à Ottawa dans certains milieux proches des responsables présents aux négociations que M. Castonguay ne vise pas tellement le gouvernement central dans ses attaques mais plutôt le cabinet québécois.

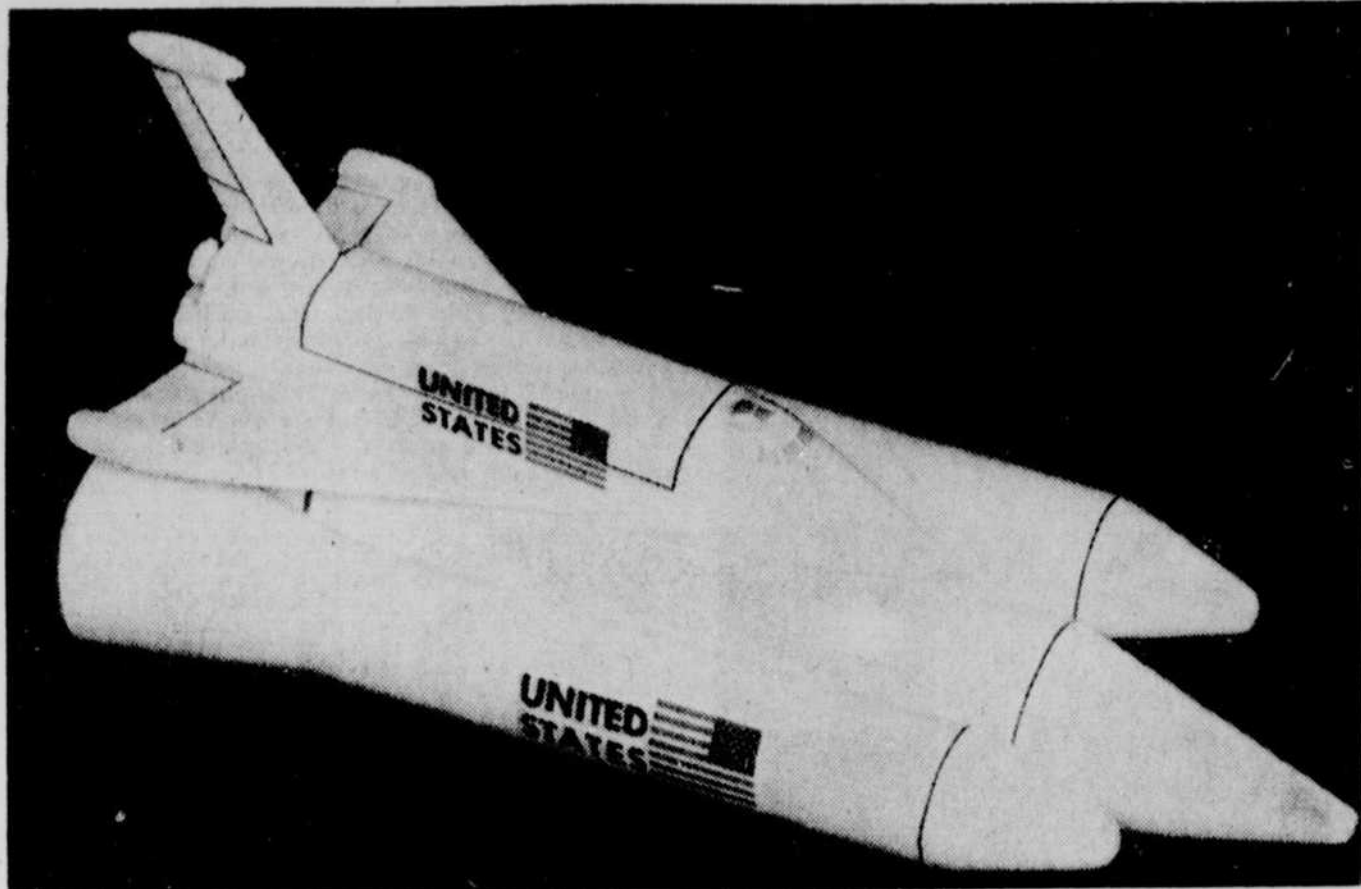
On souligne dans ces milieux que M. Castonguay est responsable devant M. Bourassa et non devant M. Trudeau et que s'il devait démissionner, ce ne pourrait être qu'à la suite d'un différend avec le premier ministre du Québec et non avec celui du Canada.

Constitution

L'entente conclue au sujet des allocations familiales prévoit que les montants à verser, tout comme les bénéficiaires, seront déterminés par le Québec et que les paiements seront faits directement par le gouvernement fédéral.

Ce dernier n'a pas encore rendu public les détails des deux autres points de l'entente, c'est-à-dire la formation professionnelle et la main-d'oeuvre.

Le fait qu'Ottawa ait accepté les trois points de l'entente, du moins au niveau officiel, avait cependant fait ressortir la perspective d'une nouvelle conférence constitutionnelle pour 1962. Cela aurait été une nouvelle tentative en vue de trouver un moyen d'amender l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 et de le rapatrier au Canada.



Cette navette spatiale coûtera \$5.5 milliards

Le président Nixon a autorisé la construction de cet engin spatial qui prendra 6 ans. La capsule, prendra son envol comme une fusée, orbitera comme un véhicule spatial et atterrira comme un avion. La navette mesurera 175 pieds tandis que la capsule elle-même en aura 120. (Téléphoto UPI)

Le programme de navette spatiale ouvert à tous les pays du monde

SAN CLEMENTE (AFP) — Le président Nixon a souligné aux dirigeants de la NASA que le programme de navette spatiale auquel il a donné mercredi le coup d'envoi, est "ouvert à tous les pays du monde".

Lors d'une conférence de presse à la Maison Blanche de San Clemente où viennent d'être ébauchées les grandes lignes du grand projet appelé à succéder à Apollo, le Dr James Fletcher, administrateur de la NASA, a fait ressortir que M. Nixon est particulièrement désireux de voir la navette bénéficier de la plus large participation internationale possible, tant pour sa construction que pour son utilisation.

Il s'agit du véhicule appelé à graviter autour du globe, avant 1980, avec de 4 à 12 passagers à bord, pendant plusieurs jours, en vue, dans une large mesure, d'améliorer le sort de l'humanité. L'avancement des télécommunications, la protection de l'environnement, la détection des ressources terrestres et marines, l'éventuel sauvetage

d'astronautes en détresse figurent en effet, parmi les principaux objectifs de la navette de l'espace.

Utilisation militaire

La navette ne poursuivra pas que des fins humanitaires.

A San Clemente, mercredi, le chef de la NASA a dit que le Pentagone pourrait construire sa propre version de capsule orbitale réutilisable.

A Washington, le 24 septembre, il avait annoncé que "50 pour cent des charges utiles de la navette seront militaires".

Dans les milieux proches du Département de la Défense, on pense qu'il pourrait s'agir d'équipement affecté à la reconnaissance à haute altitude ou à la surveillance photographique missions du genre de celles que réalisent d'ailleurs depuis de longues années les satellites militaires des deux Super-Grands de l'espace.

Vols commerciaux

Le Dr Fletcher a laissé la porte ouverte à des vols commerciaux. La navette pourrait réduire la durée de voyages intercontinentaux à une petite fraction du temps que mettent les longs courriers à réaction les plus rapides. Elle pourrait aussi être louée à des firmes ou consortiums effectuant des recherches technologiques en matière, par exemple, de satellites de transmissions mondiales.

La participation au développement de la "cabine spatiale de l'avenir" n'intéresse, à dire vrai pour le moment, que les Européens, a dit encore le chef de la NASA qui a rappelé que, depuis un an, des discussions ont en effet lieu entre cette agence et ELDI-ESRO les deux organismes spécialisés dans la fabrication des lanceurs et la recherche spatiale en Europe.

Peut-être le Japon marquera-t-il plus tard son intérêt, estime M. Fletcher, à la mise au point de la cabine qui, jusqu'à cent fois, pourra faire la "navette" entre le sol et des centaines de milles d'altitude.

Maintenant qu'ils peuvent consommer de l'alcool, les jeunes Ontariens délaissent la marijuana

TORONTO (PC) — Le droit accordé par l'Ontario aux jeunes, à partir de 18 ans, de consommer de l'alcool, a détourné un bon nombre d'entre eux de la marijuana, a déclaré mercredi M. David Archibald, directeur de l'Ontario Addiction Research Foundation.

C'est là, dit-il dans une interview, une des principales impressions qui se dégagent des rapports que les chercheurs nous font parvenir de toute la province, depuis qu'en juillet dernier, le gouvernement ontarien a abaissé l'âge de la majorité légale à 18 ans.

"Par ailleurs, dit-il, les adultes en sont, eux aussi, satisfaits. Nous entendons des parents dire: 'Je suis heureux d'apprendre que mon fils s'est payé une cuite. Je préfère cela à la drogue'".

M. Archibald ne peut encore dire cependant, si l'alcool que l'on substitue ainsi à la marijuana, n'expose pas la santé de ces jeunes à des dangers encore plus grande.

Alcool contre mari

"Si, dit-il, il y a 30 ans, la société avait pu librement choisir entre la marijuana et l'alcool, je crois que du point de vue de la santé, la marijuana aurait dans l'ensemble causé moins de ravages que l'alcool.

Et, si les parents sont actuellement heureux de voir leurs enfants se tourner vers l'alcool et délaissent le mari, c'est que cela cadre avec leur échelle des valeurs.

En réalité, les adultes sont surtout heureux de voir les jeunes détournés d'une voie qui dépasse leur entendement.

En d'autres termes, explique M. Archibald, en décidant d'autoriser les jeunes à consommer de l'alcool à partir de l'âge de 18 ans, le législateur ne s'est pas tellement préoccupé de les détourner de la drogue, que de répondre aux vœux d'une majorité adulte.

De l'avis de M. Archibald, l'alcool demeure en Ontario un problème de loin plus important que celui de la drogue.

Paix et agression

"La marijuana, ajoute M. Archibald, est un facteur de pacification, tandis que l'alcool suscite l'agressivité."

Si, selon lui, la tendance actuelle devait se développer, la marijuana ne tarderait pas à se trouver une place dans l'échelle des valeurs des adultes. Car, à mesure que les jeunes qui consomment le mari grandissent, nous aurons de plus en plus d'adultes favorables à sa légalisation.

Et, à moins que l'on puisse concrètement prouver qu'elle comporte des dangers, il faut s'attendre à ce que d'ici 5 à 10 ans, une majorité se forme en Ontario pour la légalisation de cette drogue.

Mme Gandhi invité à Dacca

NEW DELHI (AFP) — Le premier ministre indien, Mme Indira Gandhi, a été invitée à se rendre en visite à Dacca, mais aucune date n'a été fixée.

L'invitation lui a été transmise par le ministre des Affaires étrangères du Bangladesh, M. Abdus Samad Azad, avec lequel elle s'est entretenue jeudi matin.

M. Azad, qui est en visite en Inde pour quatre jours, quittera New Delhi pour regagner Dacca dimanche. Toutefois, l'hypothèse d'un départ avant du ministre bengali n'est pas certaine au cas où Shyambhushan la libération samedi du cheikh Mujibur Rahman.

La Voie Maritime du St-Laurent pourrait être utilisée pendant 12 mois dans un avenir rapproché

OTTAWA (PC) — Le Canada et les Etats-Unis vont coordonner leurs efforts pour prolonger, peut-être jusqu'à 12

mois, la saison de navigation sur la Voie Maritime du Saint-Laurent.

Les Etats-Unis ont entrepris l'an dernier une étude de \$6.5 millions sur les méthodes et coûts du prolongement de la navigation et le Canada a lui aussi entrepris une enquête semblable.

Les comités d'étude des deux pays échangeant leurs informations pour éviter de faire un double travail inutile, a expliqué M. A. M. Luce, directeur des opérations de la Voie Maritime.

Le secrétaire américain aux Transports envisage une prolongation d'un mois de la saison navigable dans un avenir rapproché, mais pas immédiat. De leur côté, les Canadiens ont décidé de prolonger la saison de deux jours chaque année.

Selon M. Luce, la navigation à l'année longue est désormais techniquement possible, mais le coût élevé du système empêchant la formation des glaces retardé pour le moment sa réalisation.

Amélioration des écluses

Le Canada a déjà dépensé \$3.5 millions pour améliorer les écluses de Côte Sainte-Catherine et de Saint-Lambert, près de Montréal, pour empêcher leur blocus par les glaces avant la fermeture de la section Montréal-Grand Lac.

La seconde phase du programme canadien consiste maintenant en l'étude

du problème par le comité présidé par M. Luce et qui compte des représentants de l'Hydro, de groupes intéressés par l'environnement, des armateurs et du ministère des Transports. En outre, M. Luce siège sur le comité américain afin de suivre ses efforts de prés.

Il a déclaré que les océaniques utilisent de façon intensive la section Montréal-Grand Lac dans la saison hivernale qui a pris fin le 20 décembre 1971 et le Canal Welland est toujours ouvert.

Un des points importants du comité d'étude consiste à établir les problèmes économiques d'une saison de navigation plus longue, pour déterminer si la demande justifie les dépenses nécessaires au maintien de la Voie Maritime.

Selon M. Luce, la saison pourrait durer 10 mois, dans quelques années. Elle n'est pour l'instant que de sept mois et demi, du début avril à la mi-décembre.

Une navigation à l'année longue profiterait surtout au fret général, a ajouté M. Luce, et les océaniques transportant des cargaisons importantes, tels que des produits de fer ou d'acier ont besoin de savoir à l'avance la durée de la navigabilité de la Voie.

S'ils obtenaient l'assurance que la navigation est possible à l'année longue, a conclu M. Luce, les océaniques viendraient en plus grand nombre dans les ports intérieurs canadiens.

Aors qu'ils se rencontreront à Jasper

Les ministres fédéral et provinciaux des Finances tenteront de reviser notre situation économique

OTTAWA (PC) — Réunis dans le décor enchanteur de Jasper, en Alberta, les ministres fédéral et provinciaux des Finances procéderont, à la fin du mois, à une révision de la situation économique à l'échelle nationale et des résultats obtenus dans la lutte au chômage hivernal.

Cette rencontre est l'une des trois ou quatre réceptions qui, chaque année, rassemblent les ministres des Finances. Le gouvernement albertain a fait savoir, mercredi, que six des 10 provinces avaient accepté l'invitation de se rendre à Jasper, les 31 janvier et 1er février, pour prévoir particulièrement les relations financières, entre Ottawa et les provinces, au cours des cinq prochains années.

La plupart des rencontres des ministres ont eu lieu jusqu'ici à Ottawa, sauf de rares exceptions, comme lors-

qu'ils se sont réunis une fois à Québec, durant le Carnaval.

Un point important au programme des discussions de Jasper sera l'élaboration d'une nouvelle entente fiscale, qui remplacera l'entente actuelle, se terminant le 31 mars. Selon l'entente existante, le gouvernement fédéral paie le total des impôts perçus, aux provinces les moins riches pour leur permettre de maintenir un niveau de vie égal à celui des provinces riches et afin qu'elles ne voient pas diminuer leurs revenus sensiblement, lorsqu'il y a un ralentissement de l'activité économique.

Selon un porte-parole du ministère fédéral des Finances, les participants à la rencontre de Jasper continueront encore à chercher des moyens de ralentir la hausse des coûts des programmes provinciaux d'assurance soins médicaux et hospitalisation, ainsi que des moyens

de faire collecter par Ottawa, les impôts sur les successions.

A Ottawa, en novembre dernier, lors d'une rencontre avec le premier ministre Trudeau, les premiers ministres ont presque donné leur appui à un projet fédéral visant à limiter l'accroissement futur des coûts de la santé, grâce à une formule liée à la progression du produit national brut du pays.

Par la suite, les ministres de la Santé, aux deux niveaux de gouvernement, ont apporté certaines modifications à la proposition initiale. A Jasper, les ministres des Finances devraient mettre au point les détails d'une telle formule.

Sommaire

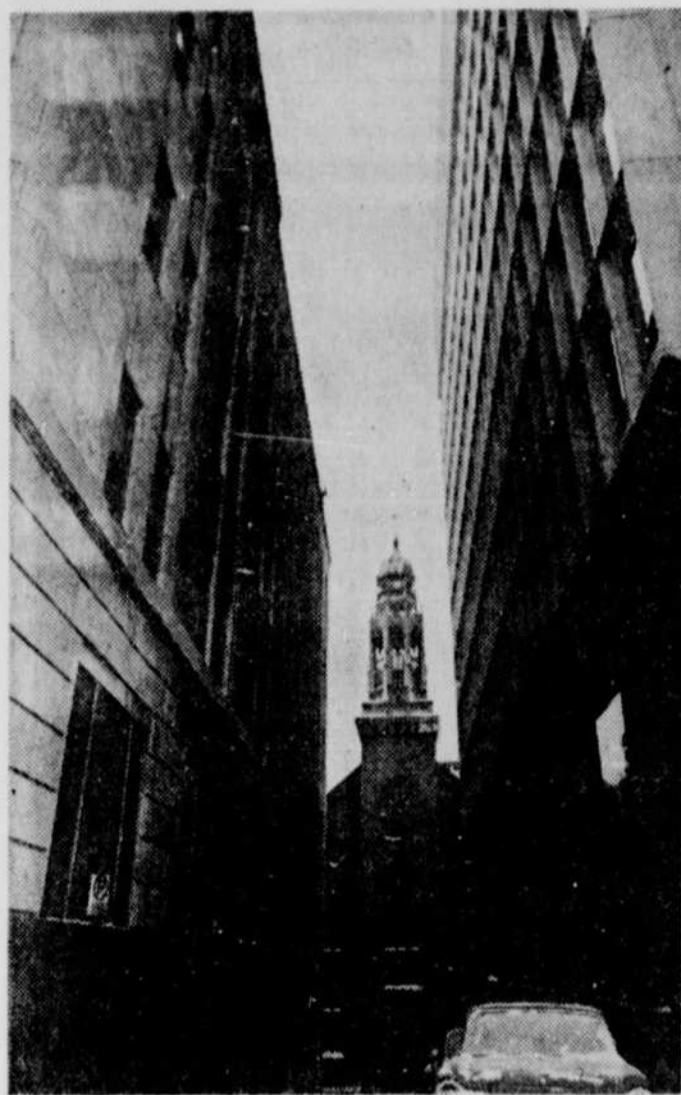
Campus	7
Ciné-Québec	10
Classées	18
D'un océan à l'autre	12
Décès	19
Finances et Economie	16-17
Horoscope	19
La Belle Province	4-5
La famille	8-9
Le monde	11
Mots croisés	18
Opinions	6
Québec centre	3
Québec métro	3
Québec Sud	2
Québec région	2
Spectacles et loisirs	10
Sports	13-14-15
Télévision	7

La météo

Aujourd'hui : Généralement nuageux avec chutes de neige local vers la fin de l'après-midi. Minimum et maximum : Zéro et 20.

Demain : Nuageux avec neige toute la journée. Un peu plus doux. Minimum et maximum : 5 et 25.

— Détails en page 19



Télécâble étendra ses services à "toute" la région métropolitaine

(par Gilles Provencher) — L'entreprise de transmission de signaux de télévision par câble qui opère à Québec, Télécâble Inc., espère, dans un avenir prochain, pouvoir étendre ses services à toute la région métropolitaine de Québec pour couvrir les secteurs qui ne le sont pas présentement, soit Charlesbourg, Giffard, Beauport, Duberger, Les Saules, Ville Vanier, etc... de même que sur la Rive-Sud, Lévis, Lauson, St-Romuald. Le premier secteur d'extension sera la partie de Limoilou qui n'était pas encore desservie et, immédiatement après, ce sera l'agglomération de Charlesbourg. Ces travaux d'installation du câble doivent débuter au cours des prochaines semaines et se poursuivre durant toute l'année 1972.

C'est ce qu'a révélé le gérant de Télécâble Inc., M. Jean Beauchemin, au cours d'une entrevue qu'il nous accordait hier.

L'entreprise Télécâble se prépare par ailleurs, à inaugurer une véritable programmation locale à même un canal communautaire en circuit fermé pour ses abonnés. Un studio de télévision a été aménagé dans l'édifice qui loge cette entreprise au 378 Du Roi et un personnel de production a été embauché spécialement à cet effet.

Le contenu de la programmation ne sera toutefois annoncé en détail que demain, au cours d'une conférence de presse qui sera donnée par M. Hector Lalonde, coordonnateur de la télévision communautaire chez Télécâble.

En plus des émissions produites en studio, on songe aussi à la transmission de programmes entièrement réalisés par d'autres organismes comme l'Université Laval ou les Cegep de la région de Québec. Télécâble procède actuellement à l'installation de câbles à deux voies permettant la diffusion des émissions de plusieurs endroits à part l'Université et les

Cegep, comme par exemple le Parlement de Québec et le Centre des Congrès.

Un nouveau départ pour Télécâble

L'année 1972 marquera donc un nouveau départ pour cette entreprise après une période d'incertitude qui aura duré trois ans, depuis l'annonce de la politique du CRTC touchant la propriété canadienne obligatoire dans une proportion de 80% des entreprises de cablodiffusion.

Les projets d'expansion de Télécâble dans les banlieues de la région de Québec avaient fait l'objet de demandes de permis au ministère des Transports en juin 1968 mais ces projets avaient été refusés en attendant que Télécâble change de mains conformément aux ordres du CRTC.

En fait, aujourd'hui, l'entreprise québécoise appartient toujours à National Cablevision qui contrôle aussi d'autres systèmes communautaires notamment à Montréal, Victoriaville, Sherbrooke et Cap-de-la-Madeleine mais cette dernière compagnie qui, elle, était contrôlée par

CBS Columbia est passée aux mains de Québécois. C'est en juillet dernier que la firme National Cablevision faisait savoir que CBS Columbia ne conserverait que 20% de la propriété de la compagnie et qu'elle vendait le reste de ses actions à un consortium d'hommes d'affaires et d'organismes québécois

parmi lesquels se trouve la Caisse de dépôts et de placements du Québec, la compagnie La Laurentienne et le Club Automobile du Québec. Cette

transaction ne s'est toutefois terminée que le mois dernier et c'est pourquoi Télécâble est maintenant en mesure de préciser ses orientations.

Les services actuels

Dans la région de Québec, le nombre d'abonnés, qui était de 350 environ vers 1965, est passé rapidement à plus de 20,000 aujourd'hui. Le coût du service mensuel est inférieur à la moyenne de tarif des entreprises de ce genre à travers le Québec. Les secteurs couverts actuellement sont Sillery, Ste-Foy, Québec, à l'exception de la partie du Vieux Québec située à l'est de la rue des Érables et de deux secteurs de Limoilou.

Les abonnés peuvent capter avec leur appareil de télévision les trois stations locales, les deux stations privées de Montréal, deux stations américaines de Burlington et de Mont-Washington, ainsi que la station de Trois-Rivières, celle de Sherbrooke et, sur les canaux qui restent, trois stations radio FM, soit CBF, CKVL et CJMS. Par ailleurs, au moyen d'un récepteur radio FM, le câble apporte à l'abonné un choix de 8 stations FM dont une américaine, l'abonné ne paie pas de frais supplémentaires pour ce service.

Les demandes de permis pour l'extension de Télécâble obligent actuellement les techniciens et les administrateurs de l'entreprise à produire des rapports techniques très élaborés concernant la performance, la qualité et les caractéristiques de l'équipement disponible.

Ces rapports sont exigés par le ministère fédéral des Communications avant l'approbation de tout projet d'expansion.

L'équipement

Les entreprises de diffusion par câble sont bien différentes de ce qu'elles étaient à leurs débuts. M. Jean Beauchemin, qui est gérant de Télécâble depuis que National Cablevision en a fait l'acquisition en 1965 des mains d'un groupe d'hommes d'affaires de Québec, est bien placé pour en parler. Il fut l'un des pionniers de ce service au Québec en fondant l'un des premiers systèmes de cablodiffusion à Shawinigan et en signant, en 1954, la première entente avec Bell Canada.

La fondation de Télécâble à Québec remonte à 1961. Quatre ans plus tard, l'entreprise, incapable de fournir une qualité de service adéquate à cause du manque de capitaux nécessaires à son développement, était vendue à National Cablevision. La situation géographique de Québec était un lourd handicap et exigeait un matériel très coûteux pour capter les stations montrealaises surtout qui sont trop éloignées.

M. Beauchemin raconte qu'à ce moment, malgré les difficultés financières énormes de l'entreprise, il lui fut intéressant d'acquiescer à l'achat en raison de la sécurité et de la fiabilité qui lui offrait une source abondante de capitaux, en l'occurrence la compagnie-mère.

C'est donc grâce à la grande firme américaine que Télécâble a pu se permettre de démanteler complètement tout l'équipement en place et installer un nouveau matériel plus adéquat, constamment remis à jour et perfectionné, de sorte qu'il s'agit encore aujourd'hui de l'équipement le plus perfectionné pour une entreprise de ce genre. La pièce maîtresse consiste en deux antennes paraboliques, l'une de 125 pieds, l'autre de 250 pieds, destinées à assurer une plus grande stabilité et une réception plus nette aux signaux américains et montrealais.

Par ailleurs, tout au long du cheminement des signaux à partir du lieu de réception, le Mont Bélar, situé près de l'aéroport de l'ancienne Lorette, jusqu'aux bureaux de la rue du Roi, à 17 milles de là, où les signaux sont convertis en d'autres fréquences et de là jusqu'aux foyers, une impressionnante gamme d'appareils de toutes sortes servent à l'amplification, la correction, le recalibrage, le tamisage, etc... réussit à préserver la qualité du signal et à l'améliorer.

Me Roger BERNATCHEZ
 avocat de l'étude
 Roussy, Blanchard,
 Babin et Bernatchez

BUREAU OUVERT à ST-FLAVIEN
 TOUS LES LUNDIS

Heures de bureau
 19h.30
 Tél. : 728-2030

A QUÉBEC :
 1100 rue St-Jean
 Tél. : 529-0535

Le moderne cache l'ancien

On n'arrête pas le progrès... à Québec. La chapelle des Soeurs de la Charité de la Vieille Capitale en sait quelque chose puisqu'elle est voilée de deux édifices modernes. Elle est en train de subir le même sort que la cathédrale St-Patrick de New York qui paraît toute petite (même si c'est la plus grosse au monde après celle du Vatican) à côté des gratte-ciel de Manhattan. C'est ainsi qu'on peut la voir du carré d'Youville... (Photo : l'Action-Québec)

Le 4e congrès international de la motoneige se tiendra à Québec les 18, 19 et 20

Des conférences ont été désignées pour chacun des 14 débats inscrits au 4e Congrès

International de la Motoneige qui se tiendra les 18, 19 et 20 janvier 1972 au motel

des Laurentides à Québec. Cette réunion de trois jours débutera mardi matin, le 18

janvier, avec un discours prononcé par l'honorable Claire Kirkland-Casgrain, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. M. Lowell T. Swenson, président de l'Association internationale de l'industrie de la motoneige et de Arctic Enterprises, Inc., établira en fin de cette même matinée le bilan de l'industrie. M. Swenson fera aussi une appréciation de l'état actuel de l'industrie ainsi que des extrapolations pour l'avenir.

Le thème de ce 4e congrès est respect, responsabilité et récréation, les trois "R" du motoneigisme. Inscrits à l'agenda de la réunion sont l'étude du rapport motoneige/environnement, un tour d'horizon sur la sécurité en motoneige, une explication sur l'étude du bruit et une recherche sur les possibilités d'investissement que présente l'industrie de la motoneige.

Les débats réuniront des experts internationaux dans les domaines de la science économique, de l'écologie, de la législation, de la sécurité et de la médecine. Voici les principaux sujets de discussion inscrits au programme :

- La Bourse et l'industrie de la motoneige;
- Pistes et aires d'utilisation : développement, entretien et signalisation;
- Démonstration sur les problèmes du bruit;
- Aspects médicaux et problèmes de sécurité;
- Clubs et associations;
- Le rôle des média d'information;
- La motoneige et l'environnement;
- Impact économique.

Afin qu'il y ait véritablement un échange d'opinions, on invite le public à participer à tous les débats. Le coût d'inscription est de \$35.00 par personne. Il donne droit à toutes les réunions, aux déplacements en autobus, à la randonnée en motoneige, aux trois repas du midi, à la réception, au banquet et aux textes de dédications. Ces documents vous parviendront par courrier à une date ultérieure.

Rive droite en bref...

Par Rénald Massicotte

Echange de terrains

Par Rénald Massicotte ST-ROMUALD — Les municipalités de St-Romuald et St-Jean-Chrysostome procéderont incessamment à l'échange de terrains afin de mieux découper respectivement leurs limites territoriales. La municipalité de

St-Jean-Chrysostome vient d'adopter un règlement par lequel elle annexe un terrain de St-Romuald situé au sud de St-Jean, à partir du centre de la route Transcanadienne. St-Romuald annexera pour sa part une section presque équivalente

de terrain de l'autre côté de la Transcanadienne. C'est à la suite de l'aménagement de cette dernière route que les territoires avaient ainsi été fragmentés de part et d'autre. Chaque terrain a environ une superficie de 76 arpents.

Prévisions budgétaires

ST-JEAN-CHRYSOSTOME — C'est vraisemblablement lundi soir prochain que sera adopté en séance publique du conseil, les prévisions budgétaires pour l'année 1972, à St-Jean-Chrysostome. L'adoption du budget

aurait sans doute pu être faite mardi soir dernier, mais l'absence motivée du maire Gérard Nolin a incité les conseillers à reporter le tout à une prochaine rencontre. A la dernière as-

semblée, le conseil a autorisé la vente de \$250,000 en obligations. Il s'agit d'un règlement d'emprunt adopté récemment pour des travaux de conduite d'eau et d'égout.

Reconnaissance officielle

LEVIS — La ville de Lévis vient de reconnaître officiellement l'Association pour l'Enfance exceptionnelle de la Rive Sud à titre d'intérêt public, et ce, en vue de l'obtention de subventions futures. Cette re-

connaissance officielle survient après plus de trois ans d'existence du mouvement. La ville de Lévis a pour sa part versé un chèque de \$100 pour une maisonnette de bonbons fabriquée par les jeunes protégés de l'As-

sociation. Une aide du public serait en outre appréciée, puisque l'organisme doit actuellement faire face à un déficit dû en grande partie à une subvention gouvernementale moins que prévue.

Rôle de perception

LEVIS — Le rôle de perception des taxes scolaires fixées par les commissaires de Lévis sera homologué à

la session qui aura lieu le 10 janvier prochain. Il s'agit bien sûr du rôle pour l'année 1971-72, lequel est dé-

posé au bureau du secrétaire-trésorier et peut être examiné par les personnes intéressées.

Edifice municipal

ST-ANTOINE-DE-TILLY — Le maire de St-Antoine-de-Tilly, M. Egide Leblanc, a présidé récemment la céré-

monie d'ouverture officielle de l'édifice municipal de l'endroit. L'établissement comprend une salle muni-

cipale et un garage-poste à incendie.

Egout collecteur

ST-ROMUALD — Les plans et devis pour la construction en mai prochain d'un égout collecteur à St-Romuald seront soumis à la Régie des

Eaux du Québec vers le 20 janvier. Il semble de plus que la ville se propose toujours d'aménager un parc industriel près de la rivière

Etchemin, réglant ainsi le problème de pollution du secteur de l'étang.

Péage à la traverse

LEVIS — Interrogé à savoir s'il appuierait l'idée du maire de Québec, M. Lamontagne, de permettre le péage à la traverse Québec-Lévis, à condition que l'argent recueilli ainsi serve à la construction éventuelle d'un tunnel, le maire de Lévis, M. Vincent Chagnon a répondu ceci : "Nous avons déjà adopté une attitude précise et catégorique sur l'abolition du péage. Par

contre, nous n'avons été approchés d'aucune manière par le gouvernement, sur des projets qu'ils entendraient réaliser ainsi, pour la construction d'un pont-tunnel. Inévitablement s'il y avait des propositions très formelles et très précises, et non pas un projet idéaliste, non pas dans 20 ou 25 ans, la chose pourrait devenir intéressante.

Mais je considère une attente de 15, 20 ou 25 ans beaucoup trop longue. J'espère que le gouvernement provincial verra à nous rencontrer à ce sujet. Et si nous avons une proposition formelle, très claire, peut-être que nous accepterons alors de modifier notre attitude. Mais encore là, il ne faudrait pas que ce soit un projet idéaliste."



Des employés du ministère de la Voirie procèdent actuellement à des sondages près du boulevard Laurentien, à la limite des villes de Charlesbourg et Orsainville, afin de vérifier la solidité du sol. Ces travaux ont pour but de déterminer quels genres de piliers devront supporter le viaduc qui sera aménagé au-dessus du boulevard pour relier ce dernier au boulevard Jean-Talon. Le résultat du sondage permettra également de connaître avec plus de précision la date du début des travaux, qui pourraient, selon certains observateurs, entraîner des dépenses de \$1.5 million. (Photo l'Action-Québec)

Mot caché

La procédure
 ■ Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.
 ■ Pour plus de facilité trouvez d'abord les mots les plus longs.
 ■ Dès que vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et raturez-le dans la liste au-dessus de la grille.

No 568 — 8 lettres cachées — La philatélie
 Solution du problème No 567 : Magie
 ■ Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entrent dans la grille.
 ■ Dès que vous aurez inséré tous les mots, il ne restera que les lettres formant le "mot-caché".
 ■ Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encerclees (HORIZONTALLEMENT SEULEMENT).
 ■ Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.
 ■ "Tous droits réservés par le Centre des Mots-Croisés Inc." Reproduction interdite par l'auteur.

	A	classer	enchères	lien	oiseaux	régulier	thème
1	E	classique	enquête	liste	P	rien	tiers
2	L	clé	espace	loi	position	rite	titre
3	B	collection	établir	M	précieux	rouge	titres
4	I	commémoratif	évalué	mammifères	prince	route	tourisme
5	N	coût	F	marchand	procure	S	tradition
6	O	D	favoris	million	Q	U	U
7	P	désir	fleurs	monde	qualité	saints	univers
8	S	disponible	I	N	quantité	situé	v
9	T	divers	idille	nation	R	somme	val
10	H	domaine	illustre	neuf	rare	sport	vendeur
11	R	E	initier	O	recette	record	vente
12	C	é	L	lettre	oeuvre	réels	thématique
13	H	émission	lettre	oeuvre			vie

Michaud remercie Menthon

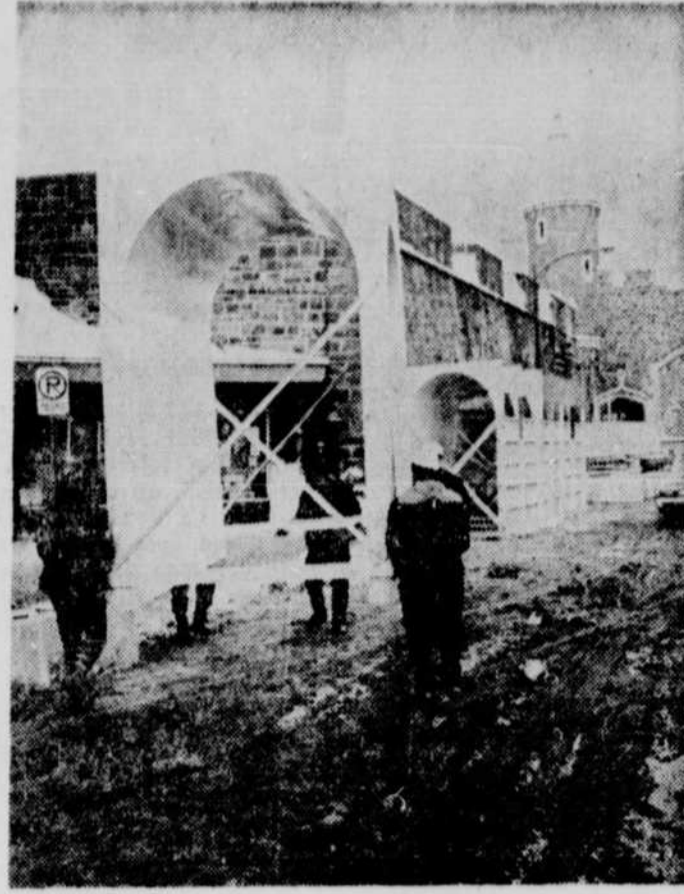
Le commissaire général à la coopération avec l'extérieur, M. Yves Michaud, s'est fait l'interprète du chef de l'Etat québécois et des membres de son gouvernement pour rendre hommage à M. Pierre de Menthon, consul général de France à Québec et ministre plénipotentiaire, qui quittera la capitale québécoise ces jours-ci pour assumer le poste d'ambassadeur de France au Chili.

ajoutant à l'excellence de votre travail, l'amour du Québec, la passion de son élan et le rêve de son avenir. Un avenir dont la forme, quelle qu'elle soit, sera indissolublement liée à notre aventure culturelle commune.

Parce qu'il repose au-delà des hommes et des structures, sur la loi de la vie, de la croissance et sur les nécessités de l'esprit.

"Pendant quatre ans, M. le ministre, vous avez vécu avec nous, parmi nous, la difficile condition d'être Québécois. Et je me plais à penser qu'en servant admirablement bien votre pays, sa politique et son rayonnement, vous avez également servi les plus hauts intérêts de l'Etat québécois, tant complémentaires et vivifiants que les rapports qui unissent le Québec et la France.

"Sous ce rapport, M. le ministre, vous avez donné à la



Le Palais de glace en construction

La firme québécoise Emond a commencé hier la construction du Palais de glace près de la porte Saint-Jean. Cette attraction, chef-d'oeuvre d'imagination toujours populaire au Carnaval de Québec, aura cette année une longueur de 80 pieds, une largeur de 23 pieds, et atteindra la hauteur de 54 pieds. Le Château doit être terminé pour le 1er février. (Photo: l'Action-Québec)

Face à la cour

par Eddie LABRIE

Quatre ans de pénitencier

Pour avoir violé une adolescente de 16 ans, un citoyen de Laurier-Station, dans le comté de Lotbinière, Maurice Comeau, 40 ans, a été condamné à quatre ans de pénitencier, hier, par le juge André Dubé, de la Cour du banc de la reine, juridiction criminelle. Me John d'Arcy Asselin, procureur de la Couronne dans cette cause, a noté que l'accusé était passible d'une peine d'emprisonnement à perpétuité et du fouet. Comeau, qui avait été trouvé coupable de ce crime par un jury des assises, il y a plus de quinze jours, avait commis son crime le 10 août 1969, à Saint-Edouard de Lotbinière.

Prochain procès

C'est lundi prochain que débutera, aux assises, le procès de quatre Québécois accusés d'avoir complété dans le but de commettre un vol à main armée. Les prévenus, représentés par Me Lawrence Corriveau, avaient choisi d'être jugés devant une Cour composée d'un juge et de douze jurés. Me Pierre Trahan occupera pour le compte du ministère public.

"Donnez-moi ma chance"

Deux individus âgés d'une vingtaine d'années, demeurant dans le quartier Duberger et sur la rue Mont-Carmel à Québec, ont comparu sous des accusations de vols d'autos (3) et de possession d'arme à feu. Les automobiles présumées volées valaient \$1,000, \$500 et \$400. Un premier prévenu a enregistré un plaidoyer de non-culpabilité, tandis que son compagnon a avoué les crimes commis dans la nuit de mardi à mercredi, à Québec. Un des accusés, celui qui a choisi un procès devant un juge et douze jurés, semble très familier avec le crime en général, surtout celui de l'auto, ayant été condamné antérieurement pour neuf vols de ce genre. De plus, le résident du quartier Duberger, qui était sous le coup d'une libération conditionnelle (il lui restait 3 ans et demi à purger) pour différentes offenses d'ordre majeur, a aussi purgé une sentence de six mois de prison pour évasion. Son dossier (très chargé) remonte à 1968. Or, il va sans dire que la Couronne, représentée par Me André Gaulin, et le juge Paul-Emile Fortin, des sessions de la paix, se sont fortement objectés à la demande de cautionnement de cet accusé. Quant à l'autre intimé, lui aussi sans avocat, il a eu plus de veine. Mais ça peut se comprendre. En effet, ce dernier n'a aucun passé judiciaire et sa plaidoirie fut des plus convaincantes. Le jeune homme a fait valoir les arguments à l'effet qu'il était sans le sou et sans abri depuis environ un mois et demi, que ses parents ne vivaient plus ensemble, qu'il s'était laissé entraîner dans une aventure qu'il regrette, etc... En outre, l'accusé a beaucoup insisté sur une sentence suspensive. "Laissez-moi une chance. J'ai commis une grave erreur, ça je le reconnais, mais je ne recommencerai plus. Je vais vous le prouver. Donnez-moi un sursis de sentence," a-t-il déclaré. Me Gaulin a repris en disant: "D'accord, nous allons vous montrer que la Cour est de bonne foi. Votre Saigneurie, je suppose qu'on le libère sous un cautionnement personnel." Le magistrat: "Je vais ajourner ma sentence au 28 mars. D'ici là nous allons voir si vous êtes vraiment sérieux dans vos résolutions. Le tribunal vous donne la chance que vous demandez".

Peines d'emprisonnement

Un commis-vendeur, un coiffeur et chômeur ont écopé de 3 mois, 2 mois et 3 jours de détention respectivement. Le commis-vendeur avait "commis" le crime de possession de stupéfiant dans le dessein d'en faire le trafic, le coiffeur avait été trouvé coupable de six accusations d'attentat à la pudeur d'adolescents de 14, 15 et 16 ans, tandis que le chômeur avait tenté de voler à la résidence de M. Gaston Dion, avenue Royale, à Giffard. Les sentences ont été rendues par les juges Yvon Sirois et Gilles Carle, des sessions de la paix. Me Gervais Labrecque occupait dans la cause de l'accusé condamné à trois jours, Me André Cartier représentait l'accusé qui a récolté 2 mois pour attentat à la pudeur et Me Lawrence Corriveau assurait la défense de l'accusé condamné à trois mois. Pour le ministère de la Justice, on retrouvait Me Maurice Lagacé, Me John d'Arcy Asselin et Me Gaston Desjardins.

Acquittement

Me Naresse Proulx a réussi un autre acquittement, hier après-midi, devant le juge Gilles Carle. Il s'agissait d'un ingénieur civil de 29 ans, de Charny, accusé d'avoir conduit son véhicule alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool. On reprochait à l'intimé d'avoir commis l'infraction en question à Saint-Henri de Lévis, sur la Rive-Sud.

Sursis de sentence

Enfin, grâce aux brillantes représentations de Me André Cartier, de l'Assistance judiciaire, un jeune homme de Neufchâtel, âgé de 18 ans, a pu bénéficier d'un sursis de sentence d'un an. Le client de Me Cartier avait été trouvé coupable d'un vol par effraction de \$699 (une télévision et un radio), la propriété de la Commission scolaire Les Saules. Le juge Carle ainsi que Me Pierre Trahan, procureur de la Couronne, ont de nouveau manifesté leur clémence à l'endroit d'un accusé faut-il préciser.

Le vol à la Co-Op

Un sixième individu devrait comparaître, sous peu, en Cour des sessions de la paix, en rapport avec le fameux vol de \$45,700 commis en janvier 1971 à l'entrepôt de la Co-Op, boulevard Hamel, à Duberger. Cet autre suspect a été mis sous arrestation dans la région de Montréal, par le détective Ronald Truchon, de la Sûreté municipale de Québec. On sait que cinq personnes ont déjà nié leur culpabilité relativement à ce crime. Elles sont toutes en prison en attendant leur procès, le tribunal ayant refusé de les libérer sous cautionnement.

"Cet honneur qui vous échoit, permettez-nous de le partager. En pensant que le Québec aura été la voie d'accès pour un grand serviteur de l'Etat français à une prestigieuse ambassade."

"M. l'ambassadeur, veuillez accepter, au nom du chef du gouvernement, ce livre de poèmes d'Alain Grandbois et cette histoire du Canada français de l'Abbé Lionel Groulx, qui vous rappelleront, je l'espère, les heures québécoises que vous avez contribué à enrichir."

Du retard dans les travaux, rue St-Joseph

(B.A.) — Les travaux du recouvrement de la rue St-Joseph pourront débuter vers le commencement de février, soit avec quelques semaines de retard, et possiblement un mois sur l'échéancier prévu. On avait d'abord annoncé que les travaux pourraient commencer vers le 10 janvier.

Dès que les plans et devis seront terminés, on procédera aux appels d'offre. Ce léger retard pourrait cependant n'avoir aucune influence sur la date de la fin des travaux, prévue pour le 31 juillet prochain. En effet, selon M. Michel Beaumont, ingénieur, l'échéancier demeure toujours un peu "élastique". Originellement, la pose de la structure devait être terminée le 10 mars, alors que la démolition des trottoirs et de l'asphalte par section et la pose du nouveau revêtement devait prendre fin le 5 juin.

La construction du mail devrait être faite sans trop de désagrément pour les usagers de la rue St-Joseph puisque la plus grande partie des travaux s'effectuera au niveau du toit. On procédera d'abord à la pose des pieux, après quoi on mettra en place de façon accélérée les colonnes et les championnons préfabriqués.

On sait que le toit de la rue St-Joseph a été imaginé d'un aspect très léger, permettant au soleil de pénétrer, et aux piétons d'y voir à l'extérieur.

Faits divers

15 morts violentes à Ste-Foy

Le directeur de la Sûreté de Sainte-Foy, M. Fernand Lapointe, révèle qu'il y a eu 8 suicides dans sa municipalité, au cours de l'année écoulée et que sept personnes ont trouvé la mort dans des accidents de la circulation. Parmi ces dernières, on compte 4 piétons tués par des voitures et trois conducteurs de véhicules. L'un d'eux a péri lorsque son auto a capoté, tandis que les deux autres sont morts quand leur automobile s'est écrasée: l'une contre un mur et l'autre contre un poteau.

De plus, les détectives de Sainte-Foy ont fait enquête sur 8 tentatives de suicide, 22 intoxications par médicaments de même que sur une quinzaine de décès attribuables à des causes naturelles.

Enfin, les agents de la brigade criminelle, sous les ordres du lieutenant Robert Fréchette ont effectué des recherches sur 11 plaintes de vols à main armée, et la plupart de ces dossiers sont maintenant classés.

Ce sont là des renseignements préliminaires fournis par le chef Lapointe, qui doit rendre compte, vers la fin du mois, les statistiques complètes de son service pour 1971.

L'eau cause de lourds dégâts

Deux établissements commerciaux situés dans l'édifice Alain, au 461 est rue Saint-Joseph, à l'angle de la rue de l'Eglise, dans le quartier Saint-Roch, à Québec, ont subi de sérieux dommages par l'eau, ce matin, lorsque la soupape de sûreté d'un gicleur automatique a fait défaut, provoquant ainsi un véritable déluge dans le magasin "Créations Jeanne Hardy", ainsi que dans le studio de culture physique de Madame Thérèse Genest.

Les pompiers des stations 3 et 5 ont été appelés sur les lieux à 6h.47 ce matin, et ils ont travaillé pendant une heure au moins, à la réparation du bris, s'affairant d'abord à étendre des toiles, pour épargner des marchandises et des pièces de mobilier.

On ne connaît pas encore l'étendue des dommages, mais ils seraient de l'ordre de plusieurs milliers de dollars.

Enquêtes sur des incendies

Nous connaissons très bientôt le résultat des enquêtes conduites par l'inspecteur chef Benoît Lafrance, du commissariat des incendies de la ville de Québec, relativement aux trois sinistres qui ont détruit plusieurs logis des quartiers Saint-Sauveur et Saint-Roch, dans les premières heures de l'année.

Quant à ce qui concerne le feu de la rue de La Salle, M. Lafrance nous a déclaré ce matin qu'il s'agissait bien d'une cause accidentelle, attribuable à une chauffeuse à l'huile défectueuse.

Dans le cas des incendies à l'immeuble Shoiry, boulevard Charest-Ouest et à un édifice de la rue Père-Grenier, le 2 janvier, les résultats définitifs ne seront connus que lundi, ces enquêtes ayant nécessité des travaux d'expertises.

Rappelons que ces trois feux avaient jeté 25 personnes sur le pavé. La plupart des locataires et chambreurs des lieux détruits ou endommagés par le feu, l'eau et la fumée, y ont perdu presque tous leurs biens.



En voulez-vous ?

Le président du Carnaval de Québec, M. Théo Genest, annonce que la vente de l'effigie du Bonhomme commencera vendredi le 7 janvier. Les pompiers et les chauffeurs d'autobus offriront ces Bonhommes miniatures, que tient "joyeusement" le Président Théo, à tout le monde. Voilà une excellente occasion pour les Québécois de contribuer financièrement à leur Carnaval.

Un fait majeur dans le monde de l'éducation

Me Bhérier explique pourquoi il a démissionné

(F.L.) — En 1971, l'un des faits majeurs du monde de l'éducation à Québec fut peut-être la démission de Me Wilbrod Bhérier, président de la Commission des écoles catholiques de Québec, survenue au début de décembre. Me Bhérier était à la barre de la CECQ depuis près de quatorze années; il a donc voulu expliquer dans un communiqué envoyé aux médias d'information les sentiments profonds qui ont motivé cette prise de décision.

Voici à cet effet le texte de sa lettre de démission :

"Mon état de santé ne me permet plus de donner à mes fonctions de président de la CECQ le temps et la persévérance dans l'effort de réflexion que je me suis imposé depuis bientôt quatorze ans, pour assurer le bon fonctionnement de cette importante institution. J'ai donc décidé d'abandonner ce poste à un successeur qui pourra en assumer toutes les exigences et les contraintes.

Je remercie le cardinal Roy de la confiance qu'il m'a toujours accordée en me choisissant comme son délégué. Je suis reconnaissant à mes collègues qui m'ont aidé, aux officiers et au personnel chevronné ou anonyme qui m'ont secondé avec loyauté et enthousiasme, sans oublier les enseignants et leurs officiers de qui j'ai toujours reçu la plus étroite collaboration. Enfin, je suis particulièrement obligé envers les parents et les officiers des divers comités mis en place pour les représenter qui m'ont toujours apporté leur indéfectible confiance.

L'oeuvre d'éducation est une des plus nobles des activités humaines. Celui qui s'y donne reçoit beaucoup en retour du milieu dans lequel il s'est intégré et ce fut, en particulier, mon lot de recevoir davantage de valeurs spirituelles de mon engagement dans ce domaine que j'ai pu y apporter. A ce contact, j'ai pris conscience de l'importance qu'il y a pour les aînés de comprendre la jeunesse qui monte à la recherche d'un milieu de vie, que nous devons les aider à rendre meilleur, plus soucieux des valeurs humaines que celui dont nous avons hérité.

D'autre part, Me Bhérier a tenu à souligner, lors d'une réunion des commissaires il

y a quelques jours, les débuts difficiles qu'a connus la CECQ. Toutefois, il a précisé le travail immense effectué par cet organisme qui a été le premier à se donner un réseau complet d'écoles secondaires, en plus d'appliquer un processus sélectif dans le choix du personnel enseignant, ce qui a permis de se pourvoir de professeurs très compétents.

me qui doit exister dans les écoles. "La philosophie de l'éducation doit être axée sur l'étudiant sans lequel la commission n'aurait pas sa raison d'exister."

Enfin, "il n'a pas caché aux membres du personnel de la CECQ que leur tâche pourrait devenir plus difficile et plus complexe à la suite de l'implantation des nouvelles structures prévues dans la Loi sur le regroupement et la gestion des commissions scolaires."

Me Bhérier a de plus insisté sur le véritable humanisme



Du nouveau à Loto-Québec

M. Julien Côté (à gauche), de Québec, a été assermenté hier après-midi comme nouveau commissaire de Loto-Québec. M. Côté remplace Me Armand Nadeau qui a démissionné, dernièrement. L'assermentation s'est déroulée au Palais de Justice en présence du juge J. Marineau (à droite) et de M. Maurice Custeau.

Le Carnaval aura besoin de \$150,000

Le secrétaire-trésorier de la campagne de financement du Carnaval 1972, M. Raymond Thivierge, a fait savoir aujourd'hui que l'objectif de \$150,000 qu'on s'était fixé est en bonne voie de réalisation. Cette campagne, présidée par Me Jean Lesage fait appel aux hommes d'affaires et aux commerçants.

Sans dévoiler de chiffres, M. Thivierge a révélé que les corps publics et les maisons d'affaires démontrent beaucoup de largesse d'esprit et de compréhension en contribuant plus largement afin de faire de l'édition 1972 du Carnaval de Québec un succès sans précédent.

Cette campagne entre maintenant dans sa phase finale et, au cours des prochains jours, M. Lesage renouvellera par voie de courrier sa demande de souscription aux propriétaires d'hôtels, de motels, de restaurants, aux différentes maisons d'affaires et aux professionnels qui, grâce à l'injection infusée par le Carnaval de Québec à la vie économique du Québec Métropolitain en retirent des bénéfices indirects.

Le budget du Carnaval a été établi à \$677,950 et sur le budget consacré aux activités, on s'est fixé un objectif de 50% à être financé par les hommes d'affaires.

un cadeau gratuit...

un abonnement d'un mois à vos parents et amis.

Faites profiter de cette offre à des personnes qui n'ont pas eu l'occasion de lire l'ACTION - QUEBEC depuis sa transformation.

Donnez-nous les noms et adresses de trois familles à qui vous aimeriez faire ce cadeau.

A subscription form for 'Action Québec' magazine. It includes fields for name and address for three recipients, and checkboxes for 'I have notified interested parties' and 'Yes/No' options. The address is listed as 'L'ACTION-QUEBEC, 3 Place Jean-Talon, Québec'.

À la demande des citoyens du quartier St-Louis de Montréal

Castonguay se rétracte

Par PIERRE BELLEMARE QUEBEC — (P.C.) — M. Claude Castonguay, ministre québécois des Affaires sociales, a franché mercredi un imbroglio concernant l'ouverture d'un centre de services communautaires à l'école Saint-Jean-Baptiste, dans le quartier Saint-Louis à Montréal.

Selon certaines allégations de quelques citoyens de ce quartier, le centre qui sera inauguré le 10 janvier prochain n'aurait d'abord été conçu par des citoyens et ce n'est qu'en 1973 que les Québécois seraient intégrés à ce projet, devenu alors Centre local de services communautaires. De plus, ce centre serait financé par les octrois venant des ministères fédéraux de la Santé et de l'Immigration et du ministère québécois des Affaires sociales, à raison de \$1 million durant les 15 premiers mois. « M. Castonguay, nous vous disons NON. Vous n'êtes peut-être pas le responsable de cette bêtise... mais dans toute la mesure de nos forces, nous ferons en sorte que ce projet avorte », lui ont fait savoir en décembre MM. Gaston Michaud, André Gauthier ainsi que M. et Mme Pelletier, citoyens de cet arrondissement.

Devant cette contestation, le ministre s'est penché sur cette affaire et il a finalement donné raison au citoyen du quartier Saint-Louis.

Nouveaux traitements pour alcooliques et toxicomanes

QUEBEC (P.C.) — Le ministre des Affaires sociales a émis récemment une nouvelle directive à tous les hôpitaux du Québec, leur demandant de traiter les alcooliques ou autres toxicomanes, y compris les mineurs qui peuvent être traités sans l'approbation de leurs parents ou tuteur et pour qui les dossiers demeurent confidentiels. Cette nouvelle politique a pour principal objectif, précise un communiqué du ministère, d'accorder à cette catégorie de patients des soins de qualité optimale dans les meilleures conditions possibles, en intégrant les maisons Domrémy au réseau général des services de santé et des services sociaux. Les premiers efforts d'application de cette politique se sont traduits par la relocalisation de Domrémy-Québec dans l'édifice de l'ancienne école des infirmières de l'hôpital St-François-d'Assise à Québec, et le déménagement dans de nouveaux locaux à St-Philippe de Laprairie de Domrémy-Foster qui sera affilié prochainement à l'hôpital Charles-Lemoyne.

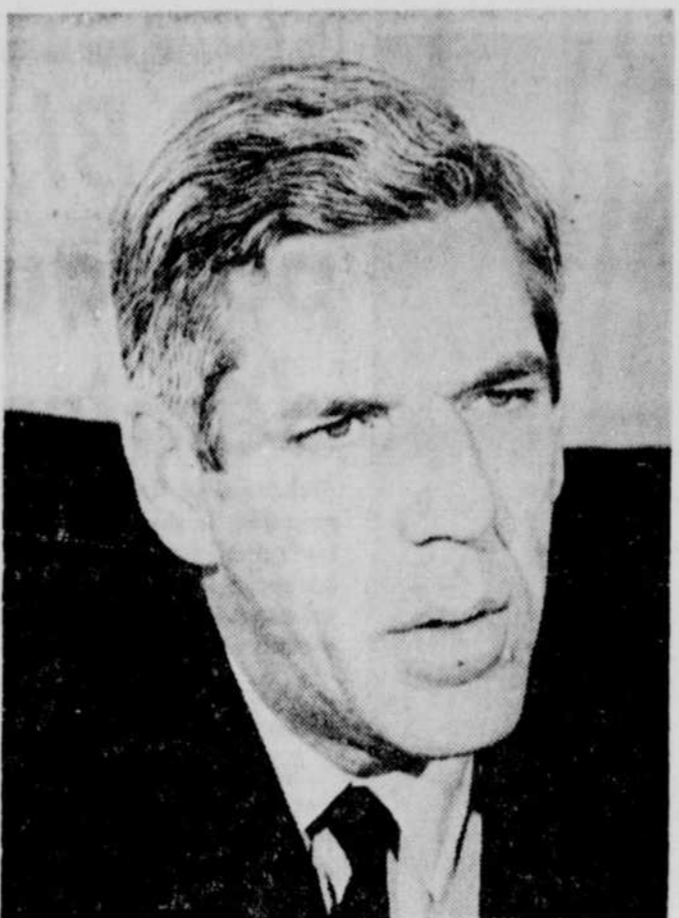
Enquête sur la mort de Normand Germain de Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES (P.C.) — Le coronar du district de Trois-Rivières, Jean Pinsonneault, a attendu le rapport des pathologistes de l'Institut médico-légal de Montréal, avant d'ouvrir une enquête sur la cause de la mort mystérieuse d'un jeune homme de Trois-Rivières dont le corps calciné a été découvert vers 19 heures mercredi soir. La victime, Normand Germain, âgé de 20 ans, a été brûlé vive dans son sac de couchage dans la maison de ferme de son frère à Trois-Rivières Ouest. Le corps a été retrouvé par le frère de la victime et deux amis à leur retour à la maison à 19 heures. La dépouille sera transportée aujourd'hui à l'Institut médico-légal de Montréal.

Carrières et professions

Offres et demandes d'emploi

On recherche : CHEZ LES HOMMES: Un délinqueur (edger man) pour travailler dans une scierie à St-Jean Chrysostome. Salaire selon compétence. Tél.: 694-4618. Un employeur de la Côte de Beaupré recherche un cuisinier spécialisé dans la préparation de steak. Tél.: 694-3282. Une compagnie d'assurance demande un commis âgé de 22 à 35 ans possédant au moins 1 an d'expérience dans l'assurance générale. Une 11e année minimum et un peu d'anglais est requis. Salaire \$90.00 et plus. Tél.: 694-4947. Un vérificateur de 25 à 30 ans pour une chaîne de magasins d'alimentation. Doit posséder 2 à 3 ans d'expérience dans la vérification pour un bureau de comptables. Salaire \$135.00 et plus. Tél.: 694-4947. Un hôpital demande 3 aides à la cuisine (hommes) et 4 aides-cuisiniers pour travail sur une équipe volante (temps partiel régulier). Devront posséder un secondaire 3 et être âgés de 18 à 40 ans. Tél.: 694-3150. Un mécanicien possédant une carte A ou B pour s'occuper de l'entretien de machinerie lourde pour une entreprise à Ste-Foy. Salaire selon compétence. Tél.: 694-4618. Le Centre de Main-d'oeuvre du Canada de votre localité est en mesure de vous aider à préparer votre projet d'initiales locales. Pour de plus amples informations, adressez-vous aux bureaux du Centre de Main-d'oeuvre du Canada Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration dans le Québec métropolitain.



Un ministre qui a plus que sa part de décisions à prendre ces jours-ci... Claude Castonguay...

Me Robert Lemieux demande l'annulation de la décision du juge Roger Ouimet

MONTREAL — (P.C.) — Dans une demande d'appel inscrite hier, Me Robert Lemieux, avocat de Vincent Meloche, demande l'annulation de la décision du juge Roger Ouimet, qui a rejeté le 10 décembre le bref de prohibition déposé contre le juge Maurice Rousseau. Accusé d'avoir assassiné trois dirigeants de la Dupont de Canada à Montréal, Meloche avait désigné Me Pierre Cloutier pour le défendre. Celui-ci étant malade le 17 novembre, Me Lemieux l'avait remplacé au pied levé, mais pris par l'affaire

Morency, avait demandé au juge Rousseau d'ajourner l'enquête préliminaire jusqu'au rétablissement de son confrère. Le magistrat est le procureur de la Couronne, Me Gérard Girouard devait rejeter cette requête. Me Lemieux faisait alors appel au juge Roger Ouimet qui, à son tour, devait rejeter la motion de l'avocat. D'autre part, une délégation de Loto-Québec ira étudier sur place, le fonctionnement du tiré français et de la loterie nationale, en vue de l'élaboration d'un système de pari mutuel hors piste au Québec.

Me Lemieux a établi un parallèle avec l'affaire Morency, qui était jugée au même moment. Selon lui, le refus d'ajourner visait à l'empêcher de préparer la plaidoirie de Morency, dont le procès durait depuis déjà 12 semaines et qui devait aboutir à son acquittement. L'enquête préliminaire de l'inclupe ne pourra reprendre qu'après le verdict de la Cour d'appel qui devra statuer si le juge Rousseau sera ou non le magistrat instructeur dans cette cause. Me Lemieux a déclaré qu'il avait l'intention de convoquer à l'enquête de Meloche les dirigeants de la Dupont pour obtenir des informations sur les conditions de travail de cette filiale de la Du Pont américaine. Le 7 octobre dernier, Vincent Meloche aurait abattu trois dirigeants de la Dupont parce qu'ils l'avaient mis à la porte et qu'ils avaient refusé ensuite de le reprendre.

Les policiers de Trois-Rivières Ouest ont fait appel à l'escouade des homicides du Québec pour enquêter sur les circonstances de la mort.

Dans ses relations avec l'extérieur

Le Québec s'orientera en '72 vers des projets "fonctionnels"

— Yves Michaud

Par PAUL LONGPRE QUEBEC — (P.C.) — Le temps des grandes missions générales étant révolu, le Québec continuera en 1972 à orienter ses relations avec l'extérieur vers des projets "fonctionnels", au niveau de la moyenne et de la petite entreprise. La nouvelle année marquera également le départ d'une coopération franco-québécoise très suivie dans le domaine des affaires sociales, tandis qu'au pays le Québec donnera enfin suite à l'accord culturel et technique signé il y a deux ans avec le Nouveau-Brunswick.

Telles sont les grandes lignes d'un bref tour d'horizon que M. Yves Michaud, haut-commissaire à la coopération avec l'extérieur, faisait mercredi de la demande de la Presse canadienne. Au plan diplomatique, l'année commence par une mauvaise nouvelle, le départ du consul général de France à Québec, M. Pierre de Menthon, auquel M. Michaud attribue un rôle de premier plan dans la normalisation des rapports Ottawa-Québec-Paris.

Missions M. Michaud, des dernières expériences ont permis de constater tous les avantages que le Québec, et également la France, peut tirer des échanges techniques très précis entre les moyennes et les petites entreprises.

«A cause du grossissement de certains échecs, comme les projets d'investissements ratés de Michelin et de Pechiney, soutient-il, l'opinion publique n'a pas réalisé tout le potentiel de coopération de ces champs d'action».

Ainsi donc, dans les prochains mois, trois missions techniques se rendront en France. La première, composée de techniciens et de producteurs de cire québécois, ira étudier les problèmes de fabrication et tentera d'ouvrir des débouchés sur le marché français. En contre-partie, un groupe d'employés de la Société des Alcools du Québec se rendra en France pour étudier les vins et mousser ainsi la vente de vins français au Québec.

D'autre part, une délégation de Loto-Québec ira étudier sur place, le fonctionnement du tiré français et de la loterie nationale, en vue de l'élaboration d'un système de pari mutuel hors piste au Québec.

Premier meurtre de l'année

MONTREAL (P.C.) — La police a identifié mercredi, la première victime d'un meurtre cette année, comme étant Raymond Guertin, âgé de 26 ans. Le cadavre, qui était revêtu d'un pantalon, d'une chemise et de chaussettes, a été découvert enroulé dans un tapis, dans une ruelle du secteur nord de la ville, mardi soir. La police a indiqué que la victime portait deux blessures à la tête, mais que les causes exactes du décès n'étaient pas connues. Une autopsie sera pratiquée. Guertin avait été libéré sous cautionnement, après avoir été accusé de vol d'automobile.

Une cinquantaine d'avocats sont au service de la ville de Montréal et un peu plus de la moitié des membres du contentieux et des avocats attachés à la Cour municipale ont signé leur carte d'adhésion au syndicat.

La ville de Montréal prétendait que le commissaire en chef M. Claude Pothier avait outrepassé sa juridiction, en acceptant la demande d'accréditation de l'Association des avocats du contentieux de la ville de Montréal.

Montréal affirmait aussi que les avocats du contentieux de la ville étaient des procureurs du ministère public et, à ce titre, exclus de toute unité de négociation.

M. Pothier avait décliné, de son côté, que ces avocats étaient des employés de la ville de Montréal et pouvaient faire partie du syndicat des employés de la ville. La ville avait alors demandé qu'au moins ils soient

province canadienne à se doter d'un service des Affaires intergouvernementales. L'organisme relève directement du premier ministre Hatfield et est confié à la direction de M. Harry Tole. Dans le domaine des Affaires sociales, le ministre Castonguay se rendra en février à Paris, où il sera notamment question de donner suite aux projets d'échanges techniques dont les grandes lignes ont été tracées à la dernière session de la Commission permanente de coopération franco-québécoise, qui s'est tenue du 3 novembre au 3 décembre 1971, dans la capitale française.

Entre autres, les deux pays songent à mettre sur pied des groupes d'études spécialisés dans le développement de modèles d'analyse de l'information, dans les secteurs de la santé et de l'aide sociale. Les études porteront également sur la consommation des services de santé et des services sociaux.

Budget Le budget de la coopération sera maintenu à un peu plus de \$3.5 millions au cours de la prochaine année, estime M. Michaud, qui fait remarquer que, contrairement à l'opinion courante, le lément dix pour cent de cette somme est affecté aux

échanges culturels proprement dits. Cette somme relativement modeste, s'ajoutant aux \$6 millions consacrés par la France, aura tout de même permis, au 30 septembre 1971, des échanges culturels, techniques et économiques impliquant 23.846 personnes de part et d'autre. C'est dans le domaine de l'éducation que ces échanges ont eu le plus d'importance.

Diplomatie M. Michaud, qui donnait incidemment une réception mercredi soir en l'honneur du diplomate français Pierre de Menthon, n'est pas sans regretter le départ du consul général de France pour Santiago du Chili. Ce départ est prévu pour le 12 janvier.

De l'avis du haut-commissaire à la coopération, M. de Menthon s'est révélé, au cours de son mandat de quatre ans, «un admirable serviteur de la France et du Québec».

Dans une brève allocution d'adieu qu'il prononçait mercredi, en l'absence du premier ministre Bourassa, M. Michaud notait que le diplomate a su ajouter à l'excellence de son travail «l'amour du Québec, la passion de son élan et le rêve de son avenir».

Selon lui, il a fallu à M. de Menthon une habilité consommée pour réussir la délicate normalisation des rapports du triangle Paris-Ottawa-Québec, après l'espèce de guerre froide qui a suivi, en 1967, le célèbre mot du général de Gaulle sur le balcon de l'hôtel de ville de Montréal.

Rappelant les récentes déclarations de MM. Robert Bourassa et Robert Schumann, lors de la visite du ministre français des Affaires étrangères, l'autisme que ses services "ne se sentent plus liés d'aucune façon par le contentieux Ottawa-Québec".

Il fait remarquer que la commission permanente franco-québécoise est un organisme autonome, rattaché d'ailleurs au plus haut échelon de la diplomatie du Quai d'Orsay. Le président de cette commission, M. Pierre Laurent, est en effet le directeur général des relations culturelles et scientifiques franco-canadiennes avec l'étranger.

Les avocats du contentieux de la ville de Montréal syndiqués

MONTREAL — (P.C.) — Les avocats du contentieux de la ville de Montréal sont des employés au sens du code du travail et peuvent se constituer un syndicat.

Telle est la conclusion d'un jugement unanime de la Cour d'appel du Québec, rendu hier, et confirmant un jugement de la Cour supérieure qui rejetait, le 3 juillet 70, une demande de la ville de Montréal pour l'émission d'un bref d'exécution contre le commissaire enquêteur du ministère du Travail.

Un accord partiel sur l'Eucharistie La Commission mixte internationale anglicane et catholique romaine a rendu public le 31 décembre le texte d'un accord intervenu entre ses membres : douze théologiens catholiques et douze théologiens anglicans. Ce document, qui porte sur la définition de l'Eucharistie, est le premier accord doctrinal depuis la séparation des deux Eglises au seizième siècle.

Le document, rédigé en septembre 1971 à Windsor par les membres de cette commission, créée en 1967 par les deux Eglises, comporte trois chapitres intitulés : "Le mystère de l'Eucharistie", "L'Eucharistie et le sacrifice du Christ" et "La présence du Christ". La méthode de travail employée par les théologiens a consisté, selon l'un des membres de la commission, à "revenir à l'Écriture et à la tradition commune que les deux communions partagent et vénèrent dans les siècles qui ont précédé la réforme". L'accord porte essentiellement sur deux points : la notion de "mémorial" et celle de "présence réelle du Christ".

"La notion de mémorial, litanie dans le document, telle qu'elle était comprise dans la célébration pascale au temps du Christ — c'est-à-dire rendre effectivement présent un événement du passé — a ouvert la voie à une meilleure intelligence de la relation entre le sacrifice du Christ et l'Eucharistie. Le mémorial eucharistique n'est donc pas le simple rappel d'un événement passé ou de sa signification, mais la proclamation efficace par l'Eglise de l'oeuvre puissante de Dieu".

Pour ce qui concerne la "présence" du Christ, le document de Windsor déclare : "La communion au Christ dans l'Eucharistie suppose sa vraie présence, efficacement signifiée par le pain et le vin qui, dans ce mystère, deviennent son corps et son sang. La présence réelle du corps et du sang du Christ ne peut cependant être comprise que dans le contexte de l'oeuvre rédemptrice par laquelle il se donne lui-même, et par laquelle en lui-même, il donne au sésu la réconciliation, la paix et la vie".

L'autre dimension

Par CHARLES DeBLOIS

Un accord partiel sur l'Eucharistie

par laquelle en lui-même il donne au sésu la réconciliation, la paix et la vie".

"Le corps et le sang sacramentels du Sauveur sont présents comme une offrande au croyant qui attend son retour. Quand cette offrande est accueillie avec foi, il en résulte une rencontre vivifiante".

Au sujet de la "transsubstantiation" le document précise que ce terme doit être "considéré comme affirmant le FAIT de la présence du Christ" et non comme "indiquant le COMMENT de ce changement".

Les commentateurs de la presse britannique ont noté que les formules utilisées par la commission étaient suffisamment ambiguës pour ne heurter de front aucune conviction fondamentale des deux Eglises. Cet accord a, néanmoins, été assez mal accueilli par les prêtres catholiques d'Angleterre, dont l'association a demandé à la hiérarchie catholique de "rejeter les faux principes" énoncés par la commission.

Au Vatican, où l'on ne souhaitait pas une publication "spectaculaire" de ce texte qui devait être réservé "à des revues théologiques", on insistait vendredi dernier sur le fait qu'il ne s'agit encore que d'un "document d'étude" qui "n'engage, pour le moment, que les seuls membres de la commission". On ajoutait que des "progrès importants" avaient bien été constatés, l'accord n'était pourtant pas "total". La commission doit en effet se réunir de nouveau en mai 1972 à Woodstock, aux Etats-Unis pour étudier la question importante du "mémorial" de l'Eucharistie. Il s'agit, en effet, de savoir si les deux Eglises parviendront à reconnaître la validité de l'ordination de leurs prêtres respectifs en vue d'instituer l'intercommunion. Le document de Windsor n'est donc qu'un premier pas qui devrait être suivi d'autres puisque les divergences traditionnelles entre les deux Eglises restent nombreuses, notamment au sujet de la mariologie, de l'infirmité et de l'unité de l'Eglise.

La gagnante de \$200,000 à la "super-loto" n'avait pas l'intention d'acheter un billet de \$4.00 mais un de 50 cents!

MONTREAL (P.C.) — Un billet de la loterie du Québec, qu'une femme avait refusé parce qu'il se terminait par des zéros, a rapporté \$200,000 à une autre femme, simple couturière actuellement sans travail. La veille du Jour de l'An, c'est le numéro 171-800 qui a remporté le premier prix à la loterie trimestrielle du gouvernement. Mme Gertrude Maheu a raconté aux journalistes, mardi, qu'elle s'était rendue au magasin du coin pour acheter un journal avec seulement un billet de \$10. "Le propriétaire m'a dit qu'il n'avait pas de monnaie pour \$10 et je me suis dit que j'étais aussi bien d'acheter autre chose. J'ai demandé un billet de la mini-loto à 50 cents, mais il ne lui en restait plus. "J'ai dû prendre un bil-

"Il n'y a pas de corps professoral au Québec: il est en formation..."

G. Galarneau

par Guy GIROUX

Avec la création du ministère de l'Éducation et, plus encore, avec la naissance des Cégep, un secteur public d'enseignement collégial a succédé à l'enseignement de caractère privé, de type classique, que nous connaissons au Québec depuis nombre d'années.

L'historien en question, M. Claude Galarneau, est professeur à la faculté des Lettres de l'Université Laval. Il donne un enseignement au niveau des études de maîtrise et du doctorat. Il se consacre particulièrement à l'histoire de l'enseignement moderne de la France.

Soulignons d'ailleurs que M. Galarneau recevait en décembre dernier le prix littéraire "Maurice Travers", qui lui était décerné à Paris, pour son ouvrage intitulé "La France devant l'opinion canadienne" — 1760 à 1815.

Un enseignement d'élites La nécessité, et même l'urgence, d'en arriver à la création d'un réseau de Cégep s'expliquerait dans la mesure où la "vocation" des collèges classiques était pour ainsi dire orientée vers la formation des élites ou des classes dirigeantes.

Les origines de l'enseignement classique Comme le faisait remarquer M. Galarneau, l'enseignement classique remonte à plus de 2.000 ans, "créé" qu'il fut par les Grecs, et "exporté" ultérieurement par les Romains lors de leurs conquêtes méditerranéennes.

Subissant un certain déclin à la fin du Moyen Âge, l'enseignement classique devait reprendre de la vigueur avec la Renaissance du XVIe siècle, propagée qu'il était alors par les Jésuites. C'est d'ailleurs ceux-ci qui diffusèrent cet enseignement en Nouvelle-France, en 1633.

Par la suite, avec le départ des Jésuites, le Séminaire de Québec et les Sulpiciens de Montréal devaient assurer la pérennité de ce type d'enseignement au Bas-Canada. Il est d'ailleurs caractérisé par l'importance qu'on accordait à l'étude des langues anciennes et, surtout, au latin.

De plus — et c'est la principale distinction qu'apporte M. Galarneau — les Cégep se distinguent des collèges classiques au niveau de la direction, alors que ceux-ci, sont des corporations publiques, dirigées par des administrateurs professionnels, et que ceux-ci sont de institutions privées, exclusivement réservées qu'elles étaient au clergé.

Aussi, tandis que les collèges classiques bénéficiaient de professeurs d'expérience, de toutes catégories d'âges, les Cégep qui, eux, se sont développés très rapidement, ont surtout un personnel professoral composé de très jeunes membres. C'est d'ailleurs ce qui faisait dire au professeur Galarneau "qu'il n'y a pas de corps professoral au Québec", celui-ci étant plutôt en formation.

On comprendra d'autant plus cette remarque de M. Galarneau, si on considère que bon nombre de professeurs de Cégep, surtout dans les sciences, sont venus à l'enseignement pratiquement par "hasard". Ainsi, alors qu'un tel s'était orienté vers une carrière dans le génie, et que tel autre avait également consacré ses énergies à une profession passablement éloignée de celle de l'enseignement, du "jour au lendemain" on a retrouvé ces gens dans le professorat.

Il fallait alors combler une lacune, soit celle qui nécessitait le développement d'un corps professoral, qui n'était pas suffisamment important pour répondre de façon convenable aux besoins du nouveau réseau public d'enseignement. On devait alors assister à une sorte de "ruée" vers la carrière d'enseignant, au point que le Québec en serait arrivé à une certaine "saturation" dans ce domaine, actuellement.

L'enseignement collégial n'est pas à déprécier. Bien qu'une foule de jeunes professeurs, avec peu ou pas d'expérience, ont été appelés à prendre "en charge" l'enseignement collégial — celui des Cégep — il ne faudrait pas déprécier pour autant le réseau public d'instruction, par rapport à celui de caractère privé ou "classique".

C'est ce qui ressort en tout cas des propos de M. Galarneau, qui considère que les étudiants des Cégep qu'il a eu l'occasion de rencontrer font autant preuve de "rigueur intellectuelle" que leurs aînés qui ont fréquenté les collèges classiques.

D'ailleurs, M. Galarneau a émis l'opinion à l'effet que les étudiants des Cégep font davantage preuve d'esprit critique que leurs devanciers, en plus de manifester de plus grandes possibilités d'adaptation, face à de nouvelles formules d'enseignement. En somme, le professeur Galarneau considère que l'enseignement dispensé dans les Cégep n'est — pour le moins — pas à déprécier par rapport à "l'enseignement classique".

porter un jugement nuancé à ce sujet.

Mais, et c'est peut-être là que les propos de M. Galarneau ont tout intérêt à être soulignés, à savoir que celui-ci apporte pour ainsi dire un autre "son de cloche" dans la critique que l'on entend bien souvent formuler à l'égard des Cégep. En effet, certains considèrent le réseau collégial d'enseignement public comme un "système" importé des États-Unis, lequel aurait d'ailleurs été perimé... au moment même où le gouvernement du Québec décidait de le propager.

Or, selon M. Galarneau — et il insiste particulièrement à ce sujet — les programmes des Cégep tirent leur origine des programmes des facultés des Arts de Montréal et de Québec, lesquels avaient été reformés dans les années '58 et '60. D'ailleurs, M. Galarneau ajoute qu'il trouvait formidable qu'on ait pu en arriver à une création aussi rapide des Cégep que l'on retrouve actuellement au Québec, étant donné leur grand nombre. Il fit de plus remarquer, à ce sujet, qu'on n'avait pas trop procédé rapidement, "puisqu'on était très en retard", devait-il préciser.

La nécessité, et même l'urgence, d'en arriver à la création d'un réseau de Cégep s'expliquerait dans la mesure où la "vocation" des collèges classiques était pour ainsi dire orientée vers la formation des élites ou des classes dirigeantes. C'est ce qui expliquerait — comme le signalait M. Galarneau — que la totalité des collèges classiques du Québec desservait moins de 10% de la population scolarisable au pays. C'est ainsi qu'il devenait nécessaire, face à un contexte social qui favorisait de plus en plus la démocratisation de l'enseignement, de créer un réseau de collèges publics, à un même niveau que celui des traditionnels collèges classiques.

Comme le faisait remarquer M. Galarneau, l'enseignement classique remonte à plus de 2.000 ans, "créé" qu'il fut par les Grecs, et "exporté" ultérieurement par les Romains lors de leurs conquêtes méditerranéennes.

Subissant un certain déclin à la fin du Moyen Âge, l'enseignement classique devait reprendre de la vigueur avec la Renaissance du XVIe siècle, propagée qu'il était alors par les Jésuites. C'est d'ailleurs ceux-ci qui diffusèrent cet enseignement en Nouvelle-France, en 1633.

Par la suite, avec le départ des Jésuites, le Séminaire de Québec et les Sulpiciens de Montréal devaient assurer la pérennité de ce type d'enseignement au Bas-Canada. Il est d'ailleurs caractérisé par l'importance qu'on accordait à l'étude des langues anciennes et, surtout, au latin.

De plus — et c'est la principale distinction qu'apporte M. Galarneau — les Cégep se distinguent des collèges classiques au niveau de la direction, alors que ceux-ci, sont des corporations publiques, dirigées par des administrateurs professionnels, et que ceux-ci sont de institutions privées, exclusivement réservées qu'elles étaient au clergé.

Aussi, tandis que les collèges classiques bénéficiaient de professeurs d'expérience, de toutes catégories d'âges, les Cégep qui, eux, se sont développés très rapidement, ont surtout un personnel professoral composé de très jeunes membres. C'est d'ailleurs ce qui faisait dire au professeur Galarneau "qu'il n'y a pas de corps professoral au Québec", celui-ci étant plutôt en formation.

On comprendra d'autant plus cette remarque de M. Galarneau, si on considère que bon nombre de professeurs de Cégep, surtout dans les sciences, sont venus à l'enseignement pratiquement par "hasard". Ainsi, alors qu'un tel s'était orienté vers une carrière dans le génie, et que tel autre avait également consacré ses énergies à une profession passablement éloignée de celle de l'enseignement, du "jour au lendemain" on a retrouvé ces gens dans le professorat.

Il fallait alors combler une lacune, soit celle qui nécessitait le développement d'un corps professoral, qui n'était pas suffisamment important pour répondre de façon convenable aux besoins du nouveau réseau public d'enseignement. On devait alors assister à une sorte de "ruée" vers la carrière d'enseignant, au point que le Québec en serait arrivé à une certaine "saturation" dans ce domaine, actuellement.

L'enseignement collégial n'est pas à déprécier. Bien qu'une foule de jeunes professeurs, avec peu ou pas d'expérience, ont été appelés à prendre "en charge" l'enseignement collégial — celui des Cégep — il ne faudrait pas déprécier pour autant le réseau public d'instruction, par rapport à celui de caractère privé ou "classique".

C'est ce qui ressort en tout cas des propos de M. Galarneau, qui considère que les étudiants des Cégep qu'il a eu l'occasion de rencontrer font autant preuve de "rigueur intellectuelle" que leurs aînés qui ont fréquenté les collèges classiques.

D'ailleurs, M. Galarneau a émis l'opinion à l'effet que les étudiants des Cégep font davantage preuve d'esprit critique que leurs devanciers, en plus de manifester de plus grandes possibilités d'adaptation, face à de nouvelles formules d'enseignement. En somme, le professeur Galarneau considère que l'enseignement dispensé dans les Cégep n'est — pour le moins — pas à déprécier par rapport à "l'enseignement classique".

port à celui de caractère privé ou "classique". C'est ce qui ressort en tout cas des propos de M. Galarneau, qui considère que les étudiants des Cégep qu'il a eu l'occasion de rencontrer font autant preuve de "rigueur intellectuelle" que leurs aînés qui ont fréquenté les collèges classiques.

Dr André Dorion, o.d. Dr Ghislain Dionne, o.d. OPTOMETRISTES EDIFICE MARCEL MASSICOTTE 869 EST, RUE ST-JOSEPH — 529-9642

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable; (—) pas coté. La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (E) enfants; (A) adolescents.

Aujourd'hui — JEUDI

Table of TV programs for Thursday, including channels like Channel 3, 5, 7, 8, 10, 11, 12, 13 and various time slots.

Demain — VENDREDI

Table of TV programs for Friday, including channels like Channel 3, 5, 7, 8, 10, 11, 12, 13 and various time slots.

Dr André Dorion, o.d. Dr Ghislain Dionne, o.d. OPTOMETRISTES EDIFICE MARCEL MASSICOTTE 869 EST, RUE ST-JOSEPH — 529-9642

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable; (—) pas coté. La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (E) enfants; (A) adolescents.

Table of TV programs for Friday, including channels like Channel 3, 5, 7, 8, 10, 11, 12, 13 and various time slots.

OPINIONS — CAMPUS \$36,000 de subventions au Service juridique populaire de Laval

Une fondation torontoise et le gouvernement du Québec ont accordé en fin d'année 1971 des subventions totalisant \$36.000, à l'intention du Service juridique populaire de l'Université Laval.

L'université offre un cours spécial en "télé-informatique"

Un cours spécial ayant comme but de donner une vue d'ensemble des systèmes de télécommunication, et de leur utilisation en informatique, sera donné à l'université Laval, du 12 janvier au 9 avril 1972.

Centre de traitement de l'informatique de Laval. Notons que ce cours en "télé-informatique" aura lieu le mercredi de chaque semaine, de 19 h 30 à 21 h 30, à la salle 2870 du Pavillon Yachon de l'université.

Les réformes sociales mettront l'accent sur la protection des personnes

par Gilles Provencher

Le ministère des Affaires sociales poursuivra en 1972 l'application de ses nombreuses réformes dans le

domaine de la santé et des services sociaux en mettant cette fois l'accent sur la protection des personnes, notamment des enfants. Jusqu'ici, les actions les

plus significatives du ministère avaient porté sur la réforme des structures administratives et des établissements. Le ministre a annoncé

quelques projets de loi cadrant dans les objectifs du ministère: Loi sur la santé mentale destinée à mettre l'accent sur la protection de la personne qui reçoit des

traitements psychiatriques; Loi sur la protection de la santé publique destinée à réaménager l'actuelle loi de l'hygiène publique, tout en tenant compte des nou-

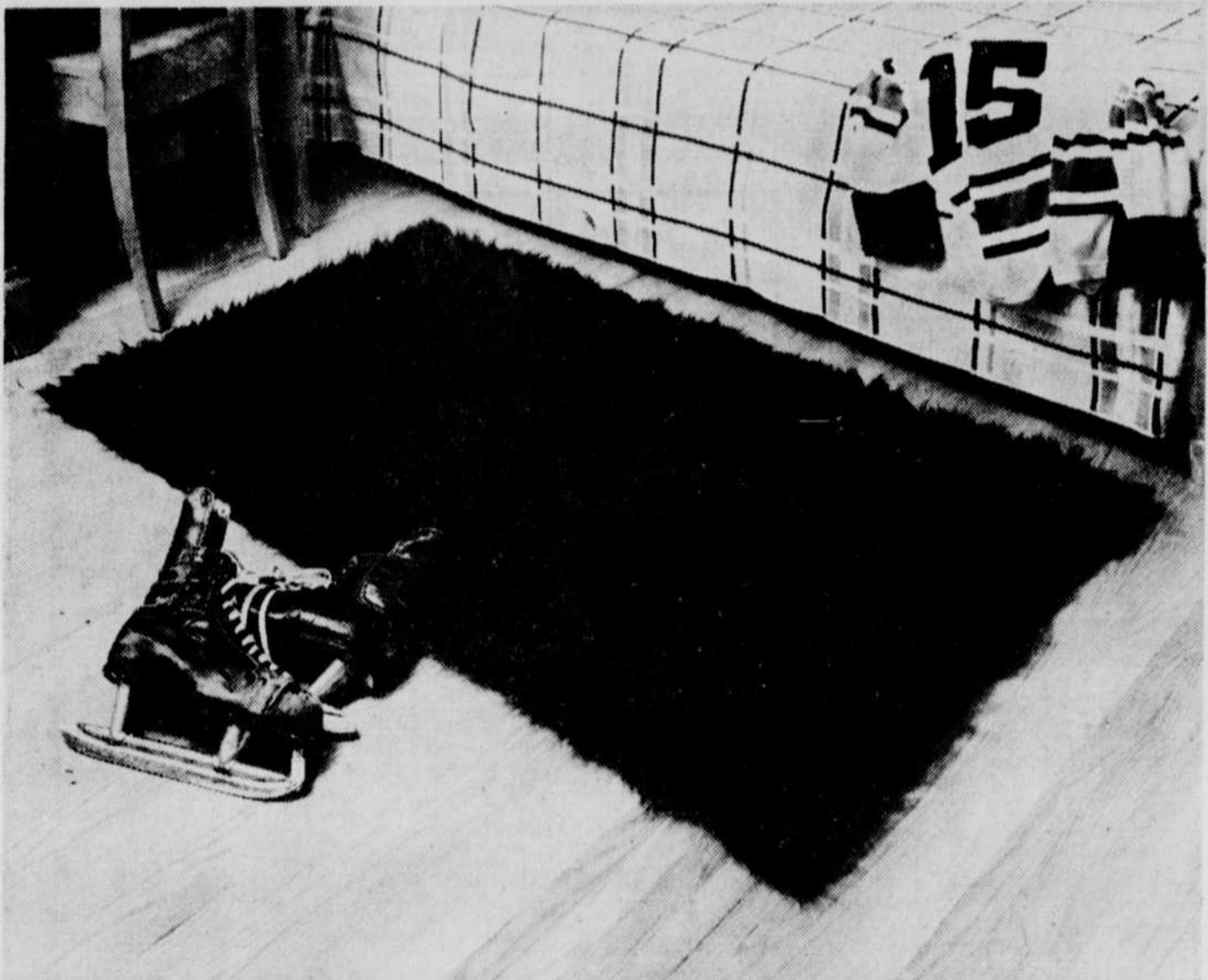
veaux impératifs concernant la protection de l'environnement; Loi sur la protection de l'enfance qui sera plus conforme aux conditions actuelles de la vie familiale; il y aura aussi la Loi déposée avant Noël sur le Régime québécois d'allocations familiales; Loi modifiant le Régime des Rentes et visant notamment à augmenter les prestations dans certains cas; enfin une Loi sur la fluoruration de l'eau.

M. Castonguay a également précisé qu'en ce qui concerne l'enfance inadaptée, l'accent sera mis sur la prévention; le problème de l'enfance délinquante donnera lieu à un nouveau partage des responsabilités entre les ministères de la Justice et des Affaires sociales; une politique sera établie concernant les conditions d'hébergement des personnes âgées.

Par ailleurs, le ministère a l'intention de mettre tout en oeuvre pour rendre plus humaine l'administration de la loi d'aide sociale. Des projets pilotes seront appliqués pour déterminer dans quelle mesure il est possible

de se diriger vers un revenu garanti en coordonnant les prestations des divers régimes de sécurité sociale tels que le Régime des Rentes, les allocations familiales ou l'aide sociale.

Sur un autre plan, le ministère entend accentuer la participation de la population au développement des services de santé et de services sociaux, notamment par les organismes prévus par le bill 65, soit les conseils régionaux de services communautaires. Il poursuivra également la mise en place des mécanismes nécessaires à l'implantation des centres locaux de services communautaires (C.L.S.C.) destinés à remplacer les actuelles "Unités sanitaires" et à décongestionner les services d'urgence des hôpitaux.



Janice Howell, 16 ans, photographiée ici avec son étalon arabe "Fadjerrah" et qui participait à des spectacles équestres à travers le monde afin de recueillir des fonds pour le "St. Jude Children's Hospital" de Memphis, est décédée dernièrement, victime de la leucémie. (Photo UPI)

Au sol ou bien à titre décoratif, les tapis de la série "Vie Sauvage" sont idéals pour agrémenter une chambre de garçon. Ours Noir, tapis de la collection Uniroyal Eskilon Vie Sauvage est lavable en machine, de grand teint, ininflammable, anti-mite et anti-allergique. Il est vendu pour une fraction du prix de la véritable fourrure et en a néanmoins l'aspect et le toucher. Il se présente en deux tailles 30" x 54" et 5' x 7', on peut aisément se le procurer chez tous les dépositaires au Canada.

Une femme en orbite

Phoenix, Arizona (P.A.) — Lillian Moller Gilbreth, dont le personnage de la mère se retrouve dans le livre et le film "Cheaper by the Dozen", est décédée dans une maison de repos à Phoenix, Arizona. Elle était âgée de 93 ans.

Le Dr Gilbreth, ingénieur industriel, fut une pionnière dans les études relatives aux concepts de vie familiale, lesquels furent utilisés pour l'éducation de ses 12 enfants, dont deux furent les auteurs de "Cheaper by the Dozen". L'oeuvre fut portée à l'écran en 1950, avec les vedettes Clifton Webb, et Nyra Loy.

Winnipeg (P.C.) — Deux femmes suivent un cours de deux ans en vue de l'obtention d'un diplôme en agriculture à l'Université du Manitoba, à Winnipeg. Elles espèrent ainsi créer un précédent. La seule autre femme qui s'était inscrite dans les années 1940, avait abandonné avant la fin du cours.

Alison Lord, 23 ans, et Lyette Brochu, 19 ans, étudient au milieu de 120 compagnons de classe. Ces élèves apprennent des données fondamentales concernant l'administration, la comptabilité, la machinerie, les récoltes, le bétail, et autres connaissances relatives au travail agricole.

Mexico (P.A.) — Le mouvement féministe entre au Mexique. On a annoncé que Maria Christina Carranza de Melendez 25 ans, vient d'obtenir un permis de chauffeur de taxi, le premier accordé à une femme dans la ville de Mexico.

Sydney (Reuter) — Une arrière-grand-mère a entrepris en Australie de couvrir 1,500 milles à vélo. Elle espère recueillir \$90,000 pour construire un Centre de jeunes.

Mme Hazel Hoch n'a que 50 ans. Cela ne l'empêche pas d'avoir 15 enfants, 106 petits-enfants et un arrière-petit-fils. La bicyclette lui a été offerte à Noël par son époux. Elle est partie il y a quatre jours et a déjà couvert 300 milles. Elle espère couvrir le trajet Mount Isa-Alice Springs et retour en douze jours.

Elle doit pour cela traverser l'une des régions les plus désertiques et les plus chaudes du monde, mais cela ne lui fait pas peur.

Sous l'effet de la chaleur, elle a pourtant perdu l'équilibre et s'est blessée à la main en tombant.

Mme Hoch a mis dans sa musette des biscuits secs, des boîtes de sardines et de l'eau.

Sydney — (P.A.) — Un couple d'Australiens, Margaret Lewis, 26 ans, et Leonard Waddell, 31 ans, ont eu l'idée de monter au septième ciel en célébrant leur mariage à 8,000 pieds d'altitude.

La cérémonie a eu lieu à bord d'un avion volant à une distance de 20 milles à l'est de Sydney.

Le marié, un ingénieur civil, avait conçu ce projet d'un mariage dans le ciel, et persuadé sa fiancée d'y consentir. Le DC-3, appartenant à une compagnie de transport aérien, avait été loué pour la circonstance, au coût de \$300.



Les deux premières femmes à devenir "inspecteur postal" chez nos voisins du Sud. Les deux jeunes femmes ont subi le même entraînement intensif que leurs compagnons masculins. Elles ont été photographiées au moment d'un cours sur l'utilisation des armes à feu. (Photo UPI)

Un cas isolé qui pose des ? ? ? ? ? ? ? ? ?

Reims (AFP) — Une jeune élève a accouché clandestinement, lundi soir, dans un lycée de Reims, puis est retournée dans une blouse d'élève. Transporté aussitôt au Centre des prématurés de l'hôpital de Reims, l'enfant, un garçon, se trouve aujourd'hui en bonne santé.

C'est une femme de service, dont l'attention avait été attirée par des vagissements, qui découvrit le bébé enveloppé dans une blouse d'élève. Transporté aussitôt au Centre des prématurés de l'hôpital de Reims, l'enfant, un garçon, se trouve aujourd'hui en bonne santé.

La mère, une élève de 17 ans, interne au lycée technique de la ville, a été identifiée par les enquêteurs. Considérée comme l'une des meilleures élèves de sa classe, elle avait réussi à cacher son état par crainte de ses parents.

Prise de douleurs, alors qu'elle assistait à un cours, la jeune fille demanda à sortir et se rendit dans les toilettes où elle mit seule son enfant au monde. Elle l'enveloppa alors dans sa blouse, dont elle avait décousu la marque portant son nom, puis alla déposer le nouveau-né dans une poubelle. Sans manifester la moindre émotion, elle retourna ensuite suivre son cours, où personne ne s'était aperçu de rien.

Chaque année, plus de 4,000 lycéennes deviennent mères en France, où il existe deux établissements spécialisés pour recueillir les jeunes filles enceintes, l'un près de Bordeaux, l'autre dans la banlieue parisienne.

Justin, bébé adorable selon le photographe

OTTAWA (PC) — Doris Evans avait accompagné son mari lorsque celui-ci avait pris les premières photos du bébé Trudeau.

Le photographe John Evans se spécialise dans les portraits-photos sur une base commerciale. Mme Evans a raconté que les photographies avaient été prises dans un charmant cadre d'une chambre d'enfant, réservée, au petit Justin.

confectionnez-les vous-même!

Jusqu'à 48 Nouveaux coussins

9028 SIZES 34-48

7269

Alice Brooks

Motif de smoking pour des coussins de velours, de satin ou de velours côtelé.

Decalques et instruction pour un coussin rond de 12 po. 1/2 un carré de 12 po. et un traversin de 13 po. 1/2.

Demandez le patron 9028, grandeurs 34-36-38-40-42-44-46-48.

Demandez le patron 7269 avec directives.

Robe d'un goût exquis, style princesse, encolure originale, fermeture éclair à l'avant.

Demandez le patron 9028, grandeurs 34-36-38-40-42-44-46-48.

Ecrivez lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu. Adressez votre commande à:

SERVICE DES PATRONS, L'ACTION, C.P. 1727, Québec 3, P.Q.

PRIX : 75¢ par patron (Ajoutez 15 cents pour frais de Poste)

Seuls les mandats-poste et les chèques payables au pair à Québec seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

Ci-inclus \$ (les timbres ne sont pas acceptés)

Patron no: _____ Tailles: _____

Patron no: _____ Tailles: _____

Nom: _____

Adresse: _____

Le design crée l'avenir

Marché prospère ouvert à l'ingénieur

Les produits canadiens sont souvent mal conçus et peu innovateurs, selon M. Lawrie G. McIntosh, un designer industriel à Mississauga, Ontario.

Lors d'un colloque de deux jours pendant la première Exposition du Design Industriel à Toronto en octobre, il a dit: "Un nouveau produit qui ne fait qu'imiter un produit déjà disponible aux États-Unis, ne peut évidemment pas faire concurrence dans le marché américain".

Sur un ton plus optimiste, Ian J. Billington a décrit un marché bien prospère ouvert aux ingénieurs canadiens qui, dit-il, sont très doués.

Cette aptitude au Canada prend son origine dans une capacité pour la recherche et le développement qui est au premier rang mondial dans certains domaines, a-t-il continué.

M. Billington, qui est un des chefs d'une firme d'ingénieurs conseils à Toronto, a dit que beaucoup de gouvernements et industries étrangers sont fort jaloux des facilités de recherche et de développement au Canada et ils les prennent souvent comme modèle.

Sa propre firme, par exemple, a conçu la soufflerie la plus grande et la plus complexe qui existe au monde pour mettre à l'essai des avions nouveaux.

Deux de ces souffleries géantes, conçues par sa firme pour l'Établissement Aéronautique National près de l'aéroport d'Uplands, à Ottawa, sont retenues plus d'un an d'avance, en grande partie par des clients américains et européens.

Une de ces installations est

la plus grande soufflerie au monde pour mettre à l'essai les avions ADAV (avions à décolage vertical) et ADAC (avions à décolage court). Cette soufflerie possède un ventilateur large de 30 pieds et un moteur de 14.000 chevaux.

M. Billington a déclaré que sa firme a également fait l'ingénierie pour une soufflerie à Bangalore, aux Indes. Elle travaille également sur une soufflerie à basse vitesse en Hollande et sur un modèle très avant-garde pour mettre à l'essai des avions supersoniques, à la demande d'un client européen.

La firme a également conçu des souffleries pour automobiles pour Chrysler à Détroit et pour Volvo en Suède. En tout, la compagnie a fait le design de 20 souffleries et elle participe dans les travaux pour 15 autres. Elle étudie en même temps sept ou huit projets possibles hors du Canada.

La firme a fait aussi l'ingénierie du télescope, du dôme et de l'équipement auxiliaire pour le Queen Elizabeth II. Télescope qui devait être construit en Colombie britannique. Le projet a été annulé grâce au programme d'austérité entrepris par le gouvernement fédéral en 1968.

Plus récemment, la firme a fait l'ingénierie pour des télescopes similaires destinés à des observatoires aux États-Unis, au Chili, en Australie, en Espagne, en Afrique, en Italie et aux îles Canaries.

Les ingénieurs canadiens n'ont besoin de craindre la concurrence d'aucun pays étranger, et le volume potentiel d'ex-

portations pour le hardware canadien est très élevé, a-t-il conclu.

W. H. Harrold, l'ingénieur-directeur de la division de Electrohome Limited qui fabrique les produits électroniques à Kitchener, Ontario, a décrit comment la popularité croissante des récepteurs TV couleurs commençait à se traduire par une baisse dans le nombre de récepteurs noir et blanc vendu par sa firme vers la fin des années '60.

C'est alors qu'ils ont décidé de s'intéresser à l'enseignement par télévision. Après tout, il y a environ 100.000 salles de classe au Canada et probablement plus d'un million aux États-Unis. Quel marché possible! Ils ont donc conçu un récepteur à l'usage d'un professeur dans une salle de classe avec possibilité d'enregistrement sur bande vidéo et reproduction. En moins d'un an, la compagnie a saisi une place dominante dans le marché canadien avec 80 pour cent des ventes, a-t-il dit.

La firme a également obtenu une commande pour fournir des récepteurs au gouvernement mexicain destinés aux villages olympiques pour les Jeux Olympiques de 1968 au Mexique, en dépit d'une concurrence sévère menée par les plus grandes compagnies américaines, japonaises et allemandes.

Les récepteurs ont été vendus aussi bien à Cuba (avec paiement garanti par les Nations unies) et aux États-Unis.

Mais il s'est créé aussi un marché accessoire encore plus rentable. Les récepteurs furent adaptés pour permettre leur

usage comme moniteurs dans les systèmes de TV à circuits fermés et ils étaient vendus à des hôpitaux, des prisons, des usines, des banques, des métros, des universités et des champs de course aux États-Unis, en Angleterre, en Suède, en Allemagne et en Suisse.

"La préoccupation avec l'ordre public pourrait bien créer un grand marché pour récepteurs de TV à circuit fermé dans les grands immeubles d'habitation a-t-il dit.

Si l'innovation est nécessaire pour le succès d'un produit, peut-être que les réussites vont dépendre des jeunes, a déclaré un des délégués.

John M. Kenny, un des ingénieurs-en-chef de International Harvester, qui travaille à la division des recherches industrielles à Hillside, Illinois, a dit: "La puissance de notre imagination commence à diminuer vers l'âge de 18 ans parce qu'on nous apprend à penser d'une façon judicieuse et non d'une façon créatrice".

Et il a cité l'exemple suivant de la pensée créatrice. Un ingénieur qui essayait de développer un dispositif mécanique pour secouer des arbres fruitiers il y travaillait pendant plus de quatre ans à regarder un jour son jeune fils qui jouait avec de la pâte à modeler. L'idée lui était venue d'utiliser la pâte à modeler pour enfants dans les coussinets avec lesquels on serrait l'arbre pour le secouer et faire tomber les fruits sans abimer l'écorce. Et cela a marché!

Aujourd'hui, dans le monde entier on secoue des arbres à l'aide de bras mécaniques, longs de 30 pieds, avec de la pâte à modeler pour enfants au bout!

Le président du colloque, le professeur I.W. Smith de l'université de Toronto, a dit: "Personne ne peut accuser le Canada d'être un pays plein de designers... et ce n'est pas le talent créateur et innovateur qui manque. C'est que nous sommes trop conservateurs dans le développement des produits nouveaux."

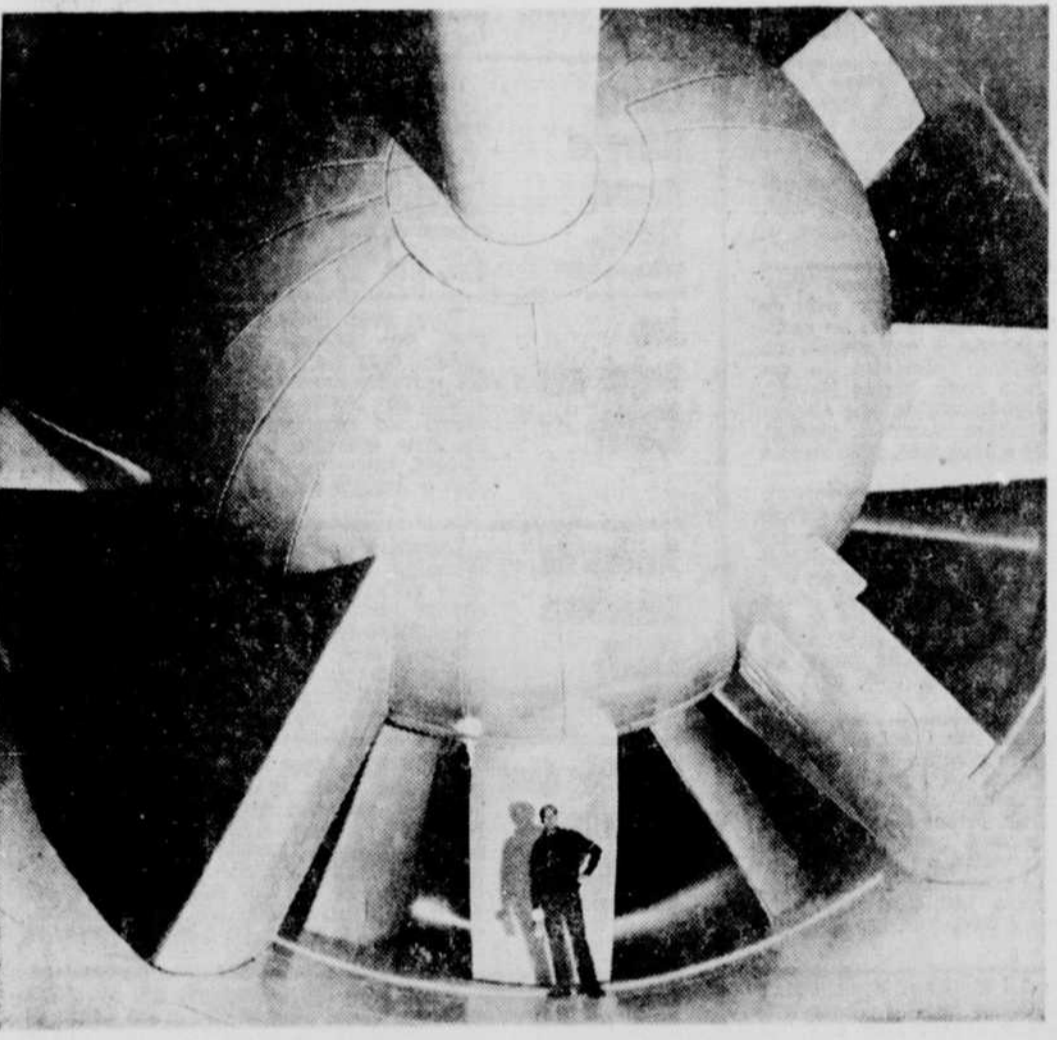
Il aurait pu ajouter que le design industriel coûte cher et ce thème fut traité par A.D. Kaill, un représentant du ministère de l'Industrie et du Commerce.

Le programme fédéral de subventions pour le design industriel a fourni environ \$700.000 pour aider au développement de produits nouveaux, conçus au Canada. Le gouvernement paie jusqu'à 50% du coût de développer le design jusqu'à un maximum de \$50.000 pour des produits conçus et fabriqués au Canada. (Il faut que le produit soit innovateur).

"Il reste \$500.000 pour l'année fiscale qui se termine le 31 mars et les bulletins de demande sont disponibles d'ici à l'exposition", a-t-il dit.

L'impatience des designers était bien visible, mais personne n'a eu le courage de se précipiter vers la porte immédiatement. Ils étaient trop discrets.

Cet article fut préparé avec la coopération de la Direction générale du design, ministère de l'Industrie et du Commerce, Ottawa et du Conseil national de l'esthétique industrielle. L'auteur invite les lecteurs à lui soumettre, par écrit, des opinions ou des demandes d'information.



Un ventilateur (diamètre 30') l'intérieur d'une soufflerie à Ottawa.

Les couturiers américains flirtent avec la Chine

Par la Presse Canadienne

Sur la scène internationale de la mode, des couturiers offrent pour 1972 des vêtements et accessoires d'inspiration chinoise.

Depuis que le renommé couturier français Paul Poiret a lancé le style oriental dans les années qui ont précédé la Première Guerre mondiale, l'influence chinoise n'avait jamais autant marqué la mode, tant française qu'américaine.

Dans leurs collections d'automne, les modélistes nord-américains ont présenté des ensembles en coton satiné noir, copies du costume pantalon des travailleurs de Mao, de même que des répliques des créations Givenchy, Saint-Laurent et Chanel dans leurs collections d'importations.

L'influence chinoise se retrouve également dans la décoration d'intérieur, avec des spécimens de dragon, fleur de lotus en reproduction sur les poteries.

Collection '72

Pour les tenues vestimentaires, on suggère les pyjamas de satin à motifs de broderie, des soieries aux teintes de fine porcelaine, des robes d'intérieur style mandarin, des

vestes genre caolie, à l'honneur dans les boutiques de la Septième Avenue de New York, où l'on présente les collections printemps '72.

Cette année, l'élégante se donnera une allure orientale en portant de magnifiques tuniques de soie imprimée dans les tons de rouge et noir, comme tenue de soirée.

Certains modèles comportent un corsage romantique et fixé à la nuque, laissant les épaules à découvert, et d'autres sont pourvus de larges manches. Le noir est en grande vedette cette saison.

L'influence orientale est illustrée même pour les montaux de fourrure dans les collections newyorkaises.

Le kimono, vêtement typique de la nouvelle mode, est offert dans les différents motifs de dynastie, et dans la gamme de brillantes couleurs, rouge, or, nuance melon ou turquoise, et les tons de pourpre.

Des imprimés reproduisant l'alphabet chinois ou des légendes provenant de ce pays, sont utilisés pour la confection de costumes-pantalons en soie, dont la veste offre un mouvement de drapé, s'inspirant d'un vêtement chinois.

Robes d'intérieur, pantalons, tenues de jour ou de soir, tous ces modèles suivent la mode actuelle sous le signe de l'Orient.

Pas plus de trois semaines...

par Nicole BEAULIEU

Il reste encore trois semaines aux groupes ou organismes désireux de participer au programme d'initiatives locales pour soumettre leurs projets à l'approbation du gouvernement fédéral.

A date, 106 projets émanant de particuliers ou d'organismes à buts non lucratifs du district de Québec ont été présentés et de ce nombre, 11 ont reçu l'approbation officielle du bureau régional de la main-d'œuvre du Canada à Montréal, 7 ont été rejetés et 3 ont été retirés par leurs auteurs. Du côté des municipalités, 33 projets ont été élaborés dont un qui a été approuvé par les autorités.

Le gérant du district de Québec, M. Jean Lemieux, et le responsable de l'administration et de la promotion du programme, M. Majoric Bouchard, ont exprimé, hier, leur satisfaction face au déblocage qui s'est produit dans la population depuis deux semaines au sujet du programme.

Ils ont toutefois manifesté le désir de voir la participation des citoyens s'accroître fortement au cours des prochains jours, de façon à assurer aux citoyens la part d'argent qui leur revient.

Le gouvernement fédéral alloue \$3,500,000 dont \$1,750,000 aux groupes et organismes, pour la réalisation des projets s'inscrivant dans le programme d'initiatives locales. Actuellement, une somme de \$331,000 est engagée dans les onze projets acceptés et 161 emplois ont été créés. M. Lemieux évalue à 200 le nombre de projets qui devraient être soumis pour permettre la réalisation des objectifs fixés.

Le programme lancé en novembre dernier dans le but de favoriser la création d'emplois d'hiver, avait suscité l'enthousiasme des chômeurs; les difficultés posées à l'élaboration d'un projet alliées au manque d'expérience et de formation ont cependant eu raison des bonnes dispositions de la plupart; devant ce fait, les promoteurs du programme avouent avoir eu fort à faire, multipliant les rencontres auprès des paroisses, des municipalités et des clubs sociaux, tentant de stimuler les gens.

M. Bouchard a affirmé avoir été très surpris de constater que la participation au programme soit si difficile à obtenir. Il attribue au manque d'entraînement et à la peur des initiatives propres aux Québécois, la chute de l'enthousiasme suscité par la présentation du programme. Il s'est d'autre part, dit d'avis que l'expérience vécue dans la mise au point d'un projet pouvait être déterminante pour plus d'un, leur fournissant l'occasion de se découvrir des aptitudes insoupçonnées.

L'une des principales caractéristiques des projets soumis est le souci d'entraide et le sens de la fraternité

manifesté par les citoyens. Plusieurs d'entre eux ont prouvé qu'ils souhaitent venir en aide à leur semblable et il semble que ce soit là l'un des aspects les plus réjouissants du programme.

Il est aussi intéressant de souligner que les projets mis sur pieds au cours de l'hiver pourront dans plusieurs cas, se poursuivre et fournir des emplois permanents à plusieurs personnes.

La date limite de réception des demandes a été fixée au 31 janvier. Il faut en moyenne trois semaines pour l'étude d'un projet. Les principaux critères d'acceptation sont le nombre d'emplois fournis, l'urgence des besoins comblés et leur conformité aux priorités régionales.

Le personnel des centres de main-d'œuvre du Canada demeure toujours disponible pour venir en aide aux personnes qui préparent actuellement des projets.



Neige et glace qui recouvrent rochers et branches mortes transforment en un décor magnifique ce qui serait tristesse et désolation. Paysage que l'on retrouve partout aussi bien au Québec qu'à Minneapolis où la photo a été prise. (Photo: U.P.I.)

Votre avocat vous parle

- Q.—L'avortement est-il légal maintenant au Canada?
- R.—En vertu de l'article 237 du Code criminel, quiconque, avec l'intention de provoquer l'avortement d'une personne de sexe féminin, qu'elle soit enceinte ou non, emploie quelque moyen pour réaliser son intention, est coupable d'un acte criminel et passible de l'emprisonnement à perpétuité.
- Egalement, toute personne de sexe féminin qui, étant enceinte, avec l'intention d'obtenir son propre avortement emploie ou permet que soit employé quelque moyen pour réaliser son intention, est coupable d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement de deux (2) ans.
- Cependant, l'avortement est permis si le Comité de l'avortement thérapeutique d'un hôpital accrédité ou approuvé, par décision de la majorité des membres du comité et lors d'une réunion du comité au cours de laquelle le cas de cette personne de sexe féminin a été examiné, a déclaré par certificat qu'à son avis la continuation de la grossesse de cette personne de sexe féminin mettrait ou mettrait probablement en danger la vie ou la santé de cette dernière et a fait remettre une copie de ce certificat au médecin qualifié.
- En d'autres mots, lorsque la vie ou la santé de la femme enceinte est en danger, le Comité de l'avortement thérapeutique d'un hôpital peut recommander l'avortement, dans quel cas l'avortement est légal.
- J.—Quel montant le mari devra-t-il payer à sa femme à titre de pension alimentaire dans les cas de séparation et de divorce?
- R.—La loi énonce deux critères qui guident le juge afin de lui permettre de fixer le montant d'une pension alimentaire, soit: les besoins et la capacité de payer. Pour déterminer les besoins d'un époux, le juge doit considérer le milieu social, les habitudes de vie, le nombre d'enfants à charge, etc... Il n'y a pas de barème fixe. Suivant le cas, il peut même arriver que la femme soit tenue de payer une pension à son mari, bien qu'il s'agisse là d'un cas peu fréquent.
- Habituellement, la femme qui demande à la Cour une pension alimentaire présente au juge une liste de ses dépenses mensuelles, laquelle liste comprend le loyer, le téléphone, le chauffage, l'électricité, les voyages, l'habillement, la nourriture, les sorties, les médicaments, divers, etc... Ensuite, la femme devra prouver que son mari a les moyens de lui payer ce montant.
- Evidemment, l'époux aura le droit de se défendre et pourra prétendre que la liste dressée par la femme est exagérée, ou pourra encore prétendre qu'il ne gagne pas de revenu suffisant pour lui permettre de payer une telle pension, ou pourra même prétendre que la femme peut subvenir elle-même à ses propres besoins.
- Q.—J'ai dix-neuf ans. Ai-je le droit de faire un testament?
- R.—Non. Dans la province de Québec, les personnes suivantes n'ont pas le droit de faire un testament, soit celles qui n'ont pas atteint l'âge de vingt ans, celles qui ne sont saines d'esprit, celles qui sont interdites pour imbecillité, démence ou fureur, et celles qui sont frappées de dégradation civique.
- Q.—Un des mes amis m'informe qu'il désire me nommer son exécuteur testamentaire dans son testament et il me demande de lui promettre d'accepter une telle charge. Dois-je accepter?
- R.—L'exécuteur testamentaire est celui à qui le défunt délègue la responsabilité de voir à ce que sa volonté soit faite. Souvent ses fonctions se limitent à faire l'inventaire des biens, payer les dettes et ensuite rendre compte et distribuer les biens. Tout exécuteur nommé par un testament peut refuser d'agir.
- En général, le rôle d'exécuteur testamentaire est de courte durée. Cependant, nous conseillons généralement la nomination d'un membre de la famille au lieu d'un ami car souvent, l'amitié peut être embarrassante si l'ami venait à connaître tous les détails des affaires de la succession. En d'autres mots, il serait peut-être mieux de convaincre le testateur de nommer une autre personne comme exécuteur pour seulement protéger votre amitié avec la famille.
- Si le testateur le désire, il peut nommer comme exécuteur une compagnie de fiduciaire ou encore un conseiller professionnel.

Agenda de Marie-Jo

- Jeu, le 6 janvier — Réunion de l'Adoration perpétuelle à 388, Grande-Allée, à 20h.00. Prédicateur: R.P. D'Anjou, s.j. Le public est invité.
- Mardi, le 11 janvier — Dîner du groupe "Laurentien" au restaurant Lafayette (boulevard Charest) à 18h.00. M. l'abbé Pierre Gravel qui parlera de l'oeuvre d'un éminent Québécois qu'il a bien connu: Mgr Paul-Eugène Roy, fondateur du journal "L'Action Catholique".
- Mardi, le 11 janvier — Thé-causerie de la Ligue catholique féminine au restaurant Kerhulu (côté de la Fabrique) à 14h.15. Invités, M. et Mme Pierre Demine, membres de l'Association des parents de l'île de Montréal, collaborateurs à la revue "Plein Jour". On se souviendra que le couple a présenté à l'Association des évêques du Canada une plaquette sur le sacerdoce des prêtres.

Vente de janvier de souliers Scholl

une vente géante!

Les fameux souliers Scholl à des prix encore jamais vus. Épargnez sur les modèles de saison et les styles discontinus. Hâtez-vous. Assortiment incomplet pour certaines pointures.

POUR DAMES

CHIC SOULIERS

JUSQU'À \$22.50 MAINTENANT \$16⁹⁰

JUSQU'À \$29.50 MAINTENANT \$21⁹⁰

POUR DAMES

SOULIERS DE MARCHÉ VALEUR DE \$31.00 MAINTENANT \$24⁹⁰

SOULIERS TOUT-ALLER VALANT JUSQU'À \$21.00 MAINTENANT \$14⁹⁰

Service complet de traitement du pied

D^r Scholl LE MAGASIN POUR LE CONFORT DU PIED

495 est. boul. Charest, Québec — Tél. 525-7949



Première d'Alcide Ier, ce soir

C'est ce soir, à 20h30, au Grand Théâtre de Québec, que le Théâtre du Trident mettra à l'affiche une création de l'écrivain québécois André Ricard, "LA VIE EXEMPLAIRE D'ALCIDE PREMIER, LE PHARAMINEUX, ET DE SA PROCHE DESCENDANCE".

ne Gagnon, Maryse Pellerier, Pierre Fortin, Michel Daigle, Jacques Lessard, Yvon Poirier, Rémi Girard, Antoine Jafard, Maryelle Kirouac, Jean Authier, Réal Brisson, Jean-Pierre Matte, Jean Guy, René Lemieux, Denise Dubois, Eric Gaudry, Lisette St-Gelais, Marcelle Leclerc, Aimé Chartier, Carole Paquin, Jean Ricard.

Ricard sera mis en scène par Albert Milaire, qui tenait dans Pygmalion, le rôle de Higgins. La composition et l'interprétation de la musique du spectacle ont été confiées à M. Nelson Gagné.

Pour réaliser le revêtement métallique du décor, on a fait appel aux services du sculpteur Peter Gnass. Les éclairages du spectacle sont sous la responsabilité de M. Jacques Pelletier.

M. François Depatic est responsable de la régie du spectacle, et Mlle Françoise Bergeron remplit la fonction d'assistant-régisseur aux accessoires.

Exposition d'art esquimau à Prague

PRAGUE (AFP) — Une exposition intitulée "Les Esquimaux canadiens" a été inaugurée mercredi à Bratislava, sous les auspices du ministère slovaque de la Culture de Bratislava.

Ciné résumé

Les analyses de films apparaissent ci-dessous sont classées suivant leur valeur artistique telle qu'établie par l'Office des Communications sociales. Les chiffres doivent s'interpréter comme suit: (1) chef-d'œuvre; (2) remarquables; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Enfin, le 6 avril, après le succès remporté par le "Messie", une nouvelle soirée grandiose avec la présentation d'un "Requiem a l'égard" de Brahms, et les solistes invités seront Victor Braun, baryton et Joseph Clément, soprano.

Le messager

Drame, avec Dominic Guard et Julie Christie. Un jeune garçon, Léo, fait un séjour dans la famille d'un riche camarade d'école. Il a une passion pour la sœur de celui-ci, Marian, et accepte naïvement de servir de messager entre elle et un fermier voisin avec qui elle a une liaison.

Peau d'Ane

Conte, avec Catherine Deneuve, Jean Marais et Jacques Perrin. Une princesse est si belle que son père, devenu veuf, désire l'épouser. La princesse s'enfuit du château revêtue d'une peau d'âne, et s'en va vivre en servante. Le prince du royaume voisin veut l'épouser.

Autant en emporte le vent

Drame, avec Clark Gable, Vivien Leigh et Olivia de Havilland. C'est la guerre de Sécession, aux Etats-Unis, Scarlett O'Hara se marie une fois par dépit, une autre fois par intérêt, puis finit avec un riche aventurier Rhett Butler.

Woodstock

Documentaire réalisé par Michael Wadleigh. Au mois d'août 1969, se tint près de Bethel dans l'Etat de New York, un festival de musique populaire qui connut un succès sans précédent.

Sur un arbre perché

Comédie, avec Louis de Funès, Géraldine Chaplin et Olivier de Funès. En revenant d'Italie, le financier Roubier accepte dans sa voiture deux voyageurs en difficulté. Enervé par le chien de sa passagère, il fait une embardée pour se retrouver sur le sommet d'un énorme pin au bas d'une falaise.

Sabata

Western, avec Lee Van Cleef et William Berger. Un étranger récupère le butin d'un vol de banque. Sabata a vite fait de décevoir les organisateurs de ce vol. Il exige d'eux un fort paiement en retour de son silence.

Love Story

Comédie avec Ail McGraw, Ryan O'Neal et Ray Milland. Oliver Barrett épouse une jeune fille modeste et vit avec elle une profonde passion jusqu'à la mort de Jenny. Sentimentalité. (4) Présenté sur semaine à 2.25, 6.05, 9.50.

El Gringo

Western, avec Terence Stamp et Joanna Pettit. Un jeune américain, Azil, à l'occasion de sauver une jeune fille d'un viol et blessé il est soigné par elle et son père. Il décide de rester avec ses bienfaiteurs et de s'adonner au travail de la ferme.

La maison sous les arbres

Drame, avec Faye Dunaway et Frank Langella. Un couple d'Américains, Jill et Phillip, vivent à Paris avec leurs deux enfants. Un jour les enfants disparaissent. La police, soupçonne Jill de les avoir noyées. Celle-ci découvre dans son entourage une complice des ravisseurs et grâce à cela les petits sont retrouvés.

Le distrair

Comédie, avec Pierre Richard, Bernard Blier et Marie-Christine Barrault. Pierre Malaquet trouve un emploi dans une agence de publicité, grâce à l'influence exercée par sa mère sur le directeur. Il s'y fait bientôt remarquer par ses distractions.

Les monstres de l'espace

Drame, avec Andrew Keir et James Donald. A Londres, des ouvriers déterrèrent un bolide étrange. Savants et militaires entrent en scène pour percer le mystère. La coque de l'engin finit par éclater et par mettre à jour d'effrayantes créatures momifiées.

Les évadés de la planète des singes

Drame, avec Kim Hunter et Roddy McDowall. Trois astronautes qui se réveillent être des singes venus de l'avenir sont transportés dans un Zoo où l'un d'eux est victime d'une bête sauvage. Un savant décide d'éliminer les deux autres singes pour éviter un désastre. Il y parvient, mais le couple donne naissance à un rejeton.

Un monde fou fou fou

Comédie, avec Spencer Tracy et Ethel Merman. A la suite d'un accident, un gangster mourant révèle à plusieurs personnes l'endroit où il a caché le butin d'un vol. Les témoins se séparent et chacun cherche à devancer les autres à la cachette.

L'ombre de Zorro

Western, avec Frank Latimore et Maria Luz Galicia. Deux frères, animés par l'esprit de vengeance, cherchent à supprimer Zorro. Ils enlèvent la fiancée de Don José (Zorro), Maria, dans l'espoir de connaître par elle l'identité de Zorro.

Cherry, Harry et Raquel

Drame, avec Charles Napier et Larissa Ely. Un shérif brutal, Harry, est impliqué dans le trafic de drogue. Il doit supprimer un indien qui veut faire cavalier seul. Avec l'aide d'un Mexicain, Harry se met à l'affût de l'indien.

Les anges nus

Film, avec Michael Greene et Jennifer Gan. Des motards retrouvent leur chef Tarzan, tout frais sorti de prison. Celui-ci les entraîne dans une expédition punitive contre une bande de Las Vegas qui a provoqué son emprisonnement.

Avides de sensations

Drame, avec Jacqueline Ellis et Annette Whiteley. Dans une école de filles, quelques grandes élèves ont formé une association clandestine dont les membres s'enorgueillissent d'avoir eu des relations sexuelles avec un homme.

Le désir dans les tripes

Mélodrame, avec Hal Hopper et Antoinette Christiani. Calif s'engage sur une ferme du Missouri appartenant à un vieillard dont la nièce, Anna, est mariée à un soldat, Sidney. Lorsque l'oncle meurt, il lègue sa ferme à Calif, Sidney, furieux, met le feu et tue une femme, à la suite de quoi il est lynché par la population.

Diamonds Are Forever

Film, avec Sean Connery, Jill St. John et Lina Wood. L'agent 007 à ses hauts et ses bas dans une violente bataille dans un ascenseur. Ne durant que quatre minutes, cette scène de combat réunit Sean Connery avec Joe Robinson un robuste contrebandier de diamants.

La belle garce et le truant

Ce film n'a pas encore été coté par l'Office des communications sociales. Présenté continuellement à tous les jours à 1.00, 4.15, 7.35. (2e semaine)

C'est donc ton frère

Ce film n'a pas encore été coté par l'Office des communications sociales. Présenté continuellement à 12.30, 3.15, 6.05, 8.40. (2e semaine)

Mon oncle Antoine

Film, avec Jean Duceppe, Claude Jutra, Jacques Gagnon et Lyne Champagne. C'est l'histoire de Québécois qui vivent dans un village d'amiante, vers les années '40. Dans l'atmosphère irréelle des crassiers qui déversent sur la ville leur poussière bleutée, dans le froid et la neige de l'hiver, drames et comédies se jouent, violence et tendresse s'entremêlent.

Lucky Luke

Ce film en dessins animés n'a pas été coté par l'Office des communications sociales. Présenté continuellement à 1.50, 4.40, 7.30, 10.00. (2e semaine)

ALCIDE Ier et sa proche descendance... 26 comédiens pour 52 personnages... une pièce québécoise interprétée par des Québécois, dirigée par des Québécois pour des Québécois! Nouvelle création du TRIDENT au Grand Théâtre de Québec... à compter de ce soir.

Quelques mots...

PAR GEORGETTE LACROIX
Avez-vous pris des résolutions pour la nouvelle année? Moi, oui. Je veux être douce, gentille, compréhensive, afin que ces messieurs ne disent plus que je suis frustrée, rebelle, cruelle, insensible à leurs charmes ou à leurs problèmes.

Mardi le 11 janvier au Grand Théâtre, l'OSQ dirigé par Pierre Dervaux et son soliste invité Chantal Masson, altiste, joueront la 3e Symphonie de Brahms, qui est si belle et une oeuvre de Bela Bartok. Mais l'OSQ accompagnera aussi la chanteuse canadienne Maureen Forester... vendredi le 7 jan-

MON ONCLE ANTOINE
Gagnant des Prix "Golden Hugo" pour le meilleur film et "Silver Hugo" pour le meilleur scénario au Festival de Chicago.
CINÉMA LIDO 332-2201

"Momo", si tu avais pu assister à tes funérailles...
PARIS (AFP et Reuter) — Un parterre de vedettes et une altesse royale se mêlaient à la foule dans la petite église de Marnes-la-Coquette, pour les obsèques de Maurice Chevalier.



PARIS (AFP et Reuter) — Un parterre de vedettes et une altesse royale se mêlaient à la foule dans la petite église de Marnes-la-Coquette, pour les obsèques de Maurice Chevalier. Le célèbre chanteur-acteur français est mort samedi dernier à Paris d'une crise cardiaque, après avoir souffert d'une grave affection rénale.

OSQ 69e GRANDE SAISON 1971-1972
L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC
directeur, Pierre Dervaux
GRAND CONCERT
MARDI LE 11 JANVIER, 20h.30
Au pupitre PIERRE DERVAUX
SOUSTE: CHANTAL MASSON altiste



Un miracle —

Que le conducteur de la voiture s'en soit tiré avec seulement une main en moins... (Téléphoto: U.P.I.)

Par mesure de sécurité, au Vietnam

Les hélicoptères à croix rouge peints en blanc

SAIGON (PA) — L'armée américaine fait actuellement disparaître toutes les mitrailleuses de ses hélicoptères à croix rouges utilisés pour les secours médicaux au Vietnam. Peignant ces appareils en blanc, l'armée distribue des pamphlets et des tracts par millions au Vietcong et aux Nord-Vietnamiens, les invitant à ne plus ouvrir le feu sur eux.

Toutes les mitrailleuses doivent avoir disparu vendredi. La seule unité qui sera encore armée sera la 34e brigade de la première division de la Cavalerie de l'air. Quatre des six hélicoptères d'évacuation médicale sont encore équipés de mitrailleuses mais les porte-parole ont déclaré qu'elles auraient disparu vendredi.

La plus grande partie des hélicoptères de secours relèvent du commandement militaire de l'armée qui en a utilisé 48 au Vietnam. Jusqu'à maintenant, 13 d'entre eux ont été repeints en blanc et toute la flotte doit passer du beige olive, marqué seulement de croix rouges, au blanc.

Le commandement militaire américain avait d'abord annoncé son intention de repeindre tous les hélicoptères en blanc avec des croix rouges plus tard, on a précisé que les unités de combat individuels demeureraient libres de les repeindre en blanc si elles le désiraient.

ESSAI
Le nouveau programme d'essai avait pour but de réduire les pertes d'appareils et de vies. Il a été entrepris le premier octobre. L'idée de peindre les hélicoptères en blanc est née quand on a affirmé que le Vietcong pourrait probablement identifier les hélicoptères

de secours plus facilement s'ils étaient peints en blanc. L'armée a affirmé que des millions de pamphlets avaient été jetés du haut des airs sur la campagne et que 50.000 panonceaux avaient été distribués dans les villages et les hameaux.

Documents secrets publiés

Nixon avait lui-même donné l'ordre d'adopter une politique de "dureté" vis-à-vis de l'Inde

WASHINGTON (AFP) — Trois documents secrets publiés mercredi par le chroniqueur américain Jack Anderson révèlent que le président Nixon lui-même a donné l'ordre d'adopter "une politique de dureté" à l'égard de l'Inde, le mois dernier pendant la guerre entre ce pays et le Pakistan.

A l'appui de ces documents, M. Anderson cite par exemple le conseiller présidentiel pour la politique étrangère Henry Kissinger déclarant que M. Nixon "veut pencher en faveur du Pakistan. Toutes les demi-heures, je me fais secouer par le président qui me dit que nous ne sommes pas assez durs à l'égard de l'Inde. Il vient de me rappeler: il ne croit pas que nous réalisons ses desirs".

M. Anderson qui, lors de chroniques antérieures, avait évoqué la "ligne dure" suivie par Washington envers Delhi pendant la guerre du sous-continent a remis à Washington Post les trois documents en question, décrivant des réunions du "groupe spécial d'action" du Conseil national de sécurité chargé par le Président d'étudier le dossier indo-pakistanaise. Ce groupe comprenait, outre M. Kissinger, le sous-secrétaire d'Etat John Irwin, le sous-secrétaire à la Défense, le président du Comité des chefs d'Etat-major et le secrétaire d'Etat-adjoint pour les Affaires du Proche-Orient et de l'Asie du Sud-Est Joseph Sisco.

La remise au Post des textes en question fait suite à l'accusation portée contre M. Anderson par M. Kissinger d'avoir publié "hors de leur contexte" des extraits des délibérations du "Groupe spécial d'action".

Directives anti-indiennes
Les minutes de la réunion du "Groupe spécial d'action" consacrée à la guerre entre l'Inde et le Pakistan font également état d'une directive particulièrement anti-indienne de M. Kissinger: "Le Dr Kissinger a également donné l'ordre que, désormais, nous montrions une certaine fraîcheur à l'égard des Indiens. Il ne faudra pas accorder à l'ambassadeur de l'Inde trop de considération".

Auparavant, le conseiller principal du Président pour les Affaires étrangères avait souligné que le président Nixon avait "l'illusion" de donner des instructions. Le chef de l'exécutif se plaignait aussi d'être informé, sans plus, de l'évolution de la situation dans le sous-continent par ses proches collaborateurs.

Toujours selon les documents secrets, le secrétaire d'Etat-adjoint Sisco a pour sa part "déclaré que du point de vue politique il nous faut nous efforcer d'empêcher les Indiens d'é-

teindre le Pakistan occidental. A mesure que les "Paks" les Pakistanais s'aperçoivent que ça tourne mal, nous allons recevoir des requêtes d'urgence de leur part".

Le FBI enquête

Le FBI — la Sûreté fédérale — s'abstient aussi de formuler tout commentaire sur l'affaire. Cet organisme n'aurait acquis aucune preuve que la dernière en date des grandes "fuites" défrayant la chronique Washingtonienne a pour origine

la Maison blanche ou le Département d'Etat. Il semble que les recherches se concentrent actuellement du côté du Conseil national de sécurité.

Selon des sources officielles, la publication in-extenso des documents fournis par Jack Anderson, ne provoque ni le recours au détecteur de mensonges aux Départements d'Etat et de la Défense, ni les importantes mesures de sécurité déployées dans la capitale lors de l'affaire des "papiers du Pentagone", l'été dernier, sur

les dessous secrets de la guerre du Vietnam lors des administrations Kennedy-Johnson.

Jack Anderson soutient pour sa part qu'il n'a divulgué aucun document susceptible de compromettre la Sécurité nationale.

La publication des papiers officiels sur la guerre Inde-Pakistan, selon ce publiciste, n'a d'autre objet que de révéler les vues véritables des dirigeants américains quand la guerre se faisait dans le sous-continent.

Sato aux Etats-Unis pour 2 jours

SAN CLEMENTE (AFP) — M. Eisaku Sato, premier ministre japonais est arrivé mercredi en Californie avec trois membres de son gouvernement pour rencontrer le président Richard Nixon et tenter de poser les relations entre les Etats-Unis et le Japon sur des bases nouvelles.

Les entretiens qu'ils auront jeudi et vendredi à la Maison Blanche de l'Ouest, au bord du Pacifique, constituent la cinquième rencontre au sommet organisée par le président Nixon avec les principaux partenaires des Etats-Unis en prévision de ses voyages à Pékin et à Moscou.

Plus que ceux qui ont déjà eu lieu depuis un mois avec le premier ministre canadien Pierre Elliott Trudeau, le président français Georges Pompidou, le premier ministre britannique Edward Heath et le chancelier allemand Willy Brandt, ce sommet américano-japonais sera dominé par les implications de la nouvelle politique des Etats-Unis envers la Chine pour l'équilibre des forces en Asie.

Plus que les autres aussi, il donnera lieu, au niveau des ministres, à des discussions concrètes sur les sérieux problèmes économiques qui ont, depuis quelque temps, contribué à la détérioration des relations entre les deux pays.

Le dernier "par l'annonce-surprise du voyage du président Nixon à Pékin souhaite que les Etats-Unis ne recommencent pas à faire cavalier seul dans leurs relations avec la Chine populaire mais harmonisent leur attitude avec celle du Japon.

Les deux pays doivent en particulier se mettre d'accord sur la façon de régler l'épineux problème de leurs engagements envers Taiwan qui restent un obstacle à la normalisation de leurs relations avec Pékin.

Pour renforcer sa position intérieure et celle de son parti, M. Sato va par ailleurs chercher à tirer le plus d'avantages possible du retour d'Okinawa à l'administration japonaise qui doit se faire cette année mais à une date et à des conditions qui n'ont pas encore été exactement définies.

Sur le plan économique, la réévaluation du yen et la dévaluation du dollar décidées le 18 décembre à Washington, n'ont pas réglé tous les problèmes entre le Japon et les Etats-Unis. Le gouvernement américain veut que le Japon accélère la libéralisation de sa politique commerciale et élimine plus rapidement les obstacles dressés devant les exportations et les investissements américains au Japon.

Nixon espère
Le président Richard Nixon espère, d'autre part, que les entretiens qu'il va avoir jeudi et vendredi avec le premier ministre japonais, M. Eisaku Sato, vont permettre de réaffirmer l'interdépendance économique et politique des Etats-Unis et du Japon.

Au moment où le président mettait la dernière main, mercredi, à la préparation de ses conversations avec M. Sato, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Gerald Warren, a déclaré que le voyage du président à Pékin serait un des principaux points de l'ordre du jour. Il a laissé entendre que M. Nixon renouvelerait au premier ministre l'assurance que rien ne serait dit ou fait, au cours de son voyage en Chine populaire, qui puisse porter ombrage aux intérêts du Japon.

Le président estime que cette visite de M. Sato est très utile, comme l'ont été les autres qui lui ont permis de consulter pleinement les alliés et les amis des Etats-Unis sur ses voyages à Pékin et à Moscou, a dit M. Warren.

dans la matinée le Dr Henry Kissinger, conseiller pour les affaires de sécurité, et, dans la fin de l'après-midi, le secrétaire au Trésor, John Connally, qui venait d'arriver de Washington.

Nous espérons que cette rencontre permettra de réaffirmer l'interdépendance économique et politique du Japon et des Etats-Unis, a ajouté le porte-parole de M. Nixon, en soulignant que les deux pays étaient directement impliqués dans l'avenir du Pacifique et qu'ils étaient l'un pour l'autre leur plus important partenaire commercial.

M. Warren a admis qu'en dépit des relations d'amitié qui s'étaient établies depuis la guerre entre les Etats-Unis et le Japon, il y avait aujourd'hui entre eux de sérieux problèmes commerciaux qui devaient être réglés. Ils feront jeudi et vendredi, l'objet principal des conversations que M. Connally et le secrétaire au Commerce M. Maurice Stans auront avec leurs homologues japonais.

Le président Nixon accueillera M. Sato à San Clemente aujourd'hui à 13 h 15 pour le premier de deux entretiens tête-à-tête.

LE PERE NOEL fait des heureux



MME A. LANGLOIS, 806, Troisième Avenue à Québec, avait écrit à CHRC dans l'espoir que le Père Noël vienne lui apporter des cadeaux en personne... Elle ne fut pas déçue!



Le Père Noël CHRC en compagnie des enfants de M. Jean Royer, 263, rue Bernatchez, ville de Vanier. M. Royer avait lui aussi demandé à CHRC de déléguer le Père Noël à son domicile.



Mme Georges Bédard et sa famille, au 1088, avenue Royale, Villeneuve, en compagnie du Père Noël CHRC.



La famille de Mme Jeanne-d'Arc Boulanger, 1314, Place Blanche, à Cap-Rouge, a accueilli avec joie les présents du Père Noël CHRC.



Une autre famille fort heureuse d'avoir reçu la visite du Père Noël CHRC: celle de Mme Pauline Collin, 1970, Jeanne-Mance, Québec 3.



80 à votre radio

LE PREFERE DE LA FAMILLE QUEBECOISE



En opération depuis deux ans, le Centre de ski du Mont-Hibou... Stoneham possède maintenant tout l'équipement...

Les pouvoirs de Brundage sont sérieusement remis en cause

MUNICH — (A.F.P.) — M. Willi Daume, président du comité d'organisation des Jeux olympiques de Munich 1972...

F.I.S., a déclaré hier que le comité avait fait une contre-proposition à Brundage...

Grinnell accuse Holder de jouer "un double jeu" en tant que président de la F.I.S. et membre du C.I.O.

les commanditaires ne sont pas importants. De plus, les règlements, réduisant les périodes d'entraînement à 60 jours...

NOUVELLES PROTESTATIONS FRANÇAISES ST-GERVAIS — (Reuter) — Maurice Martel, président de la fédération française de ski...

Publicité Les règlements olympiques, par exemple, défendent toute publicité voyante sur les costumes des skieurs.

Mésentente interne Mais il semble exister une mésentente aussi grande au sein de la F.I.S. que celle avec le C.I.O.

De toute façon, selon Grinnell les règlements de la F.I.S. sont hypocrites parce que la F.I.S. ne devrait pas prétendre que...



Jukes a envoyé des moustiques en Finlande pour "piquer" Ahearne

OTTAWA (PC) — Un organisateur de la tournée des joueurs moustiques d'Ottawa en Finlande...

de la jeunesse ne retourneront au Canada, sans avoir chaussé les patins.

90 moniteurs attendent leurs élèves C'est samedi et dimanche prochains que débiteront les activités de la Société des Cours Populaires de Ski...

Brundage a cité Sestrières comme exemple type de violation des règlements concernant l'amateurisme.

CHICAGO (Reuter) — Avery Brundage président du Comité olympique international, s'est expliqué mercredi sur ses prises de position concernant les prochains Jeux Olympiques d'hiver de Sapporo...

Roger Brousseau, champion de curling masculin du district de Québec lors du British Consols de 1971...

Le receveur et joueur d'utilité Ron Brand a signé son contrat 1972 avec les Expos de Montréal...

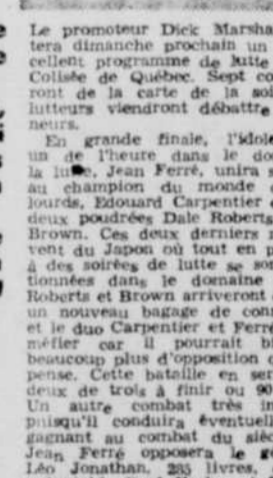
On sait que les jeunes ont appris à Helsinki, que Bunny Ahearne, de la MHG, refusait de sanctionner les parties, alors que Gordon Jukes...

Le Service des Loisirs et des parcs de la Ville de Québec a choisi d'étendre son centre d'entraînement en tennis.

Brundage a cité Sestrières comme exemple type de violation des règlements concernant l'amateurisme.

LES JAPONAIS REPOUSSENT LE COMPROMIS

SAPPORO (AFP) — "Nous n'avons pas l'intention d'organiser des épreuves de ski autres que celles des Jeux olympiques", a déclaré, jeudi, Tomoo Sato, secrétaire général du comité d'organisation des Jeux olympiques d'hiver de Sapporo...



Flash... Flash... Flash...

- Jacques Richard a pratiqué au centre de Richard Nantais et de Jean Lamarre...
- Les Blues de St-Louis ont fait appel à Norm Dennis...
- Chuck Amason, des Voyageurs, Wayne Rivers, du Springfield...
- Shigeo Nagashima, 3e but, et Sadaharu Oh, 1er but...
- On parle d'un échange entre les Giants de New York et les Raiders d'Oakland...
- Le quart-arrière des Dolphins de Miami, Bob Griese...

MIAMI BEACH — Après avoir été tenu à l'écart des courts de tennis pendant plusieurs jours, à cause de vents violents et de pluies torrentielles, les participants canadiens aux championnats juniors de tennis de l'"Orange Bowl" ont finalement commencé à jouer dans les épreuves juniors annuelles qui ont attiré plus de 700 participants de 40 nations.

LE SKI avec le Paine DEBUTANTS V

Richard Legendre de Québec, l'actuel champion canadien junior, maintenant étudiant à la "Florida State University" de Tallahassee...

"Je n'arrive pas à comprendre les intentions de Brundage, mais je pense personnellement qu'une telle proposition doit être rejetée", a précisé Sato.

On suspecte également l'amateurisme des as de la cavalerie anglaise

LONDRES (A.F.P.) — Le Comité international olympique a ordonné l'ouverture d'une enquête destinée à déterminer si quelques-uns des meilleurs cavaliers britanniques...



Dans le match "simple" d'ouverture, Legendre a éliminé Roberto Pailletier du Chili 6-1, 6-0, et dans la seconde série a remporté la victoire sur Jorge Ferron de Costa Rica 6-4, 6-0...



Le patinage sur skis est assez facile pour la plupart des Canadiens à cause de sa ressemblance au patinage sur glace.



Plusieurs autres Canadiens, Montréalais pour la plupart ont participé aux épreuves simples-garçons (au-dessous de 18 ans) mais ont été défaits par des adversaires plus forts.

Les propos du prince Philip ne visent sans doute pas sa fille, la princesse Anne, candidate possible pour les Jeux de Munich en concours complet.



Le comité des trophées de l'Association nationale des pistes de courses du Canada a fait connaître aujourd'hui les finalistes qui pourront s'acquerir les trois trophées pour 1971.

L'ANPCC, qui groupe aussi tous les membres des principales pistes de courses au pays, a inauguré, il y a cinq ans déjà, ce système de récompenses. Il y a trois catégories distinctes de mérite: une pour les coureurs sur le plat, une pour les courses sous harnais et la dernière appelée "Mérite spécial". Les gagnants pour 1971 recevront leurs trophées lors du grand banquet annuel qui aura lieu à Vancouver le 11 janvier. Ce banquet est la pièce de résistance de ce congrès des courses hippiques du ANPCC, édition 1972, qui commencera à l'hôtel Vancouver le 9 janvier.

En nomination pour les courses sur le plat, on retrouve la brillante pouliche Timber Music et le propriétaire, entraîneur et éleveur bien connu Art Stollery. Timber Music, entraîné par son propriétaire, R.W. "Bobby" Hall, de Vancouver, vient d'être nommé le "cheval de l'année en Colombie-Britannique". Quant à Stollery, un ingénieur de profession, il se lança dans le monde des courses avec seulement trois chevaux mais tous trois de grandes vedettes comme: Lau-

ries Dancer, Kennedy Road, et Gallant Glen.

Quant aux courses sous harnais, il y a deux mises en nomination: le conducteur Hervé Filion et l'excellent ambieur Super Wave. Filion, on le sait, vient de recevoir le "trophée Lou Marsh", décerné à l'athlète par excellence de l'année au Canada. Ce conducteur, natif de Angers au Québec, a brisé son propre record en 1971 pour le plus grand nombre de victoires en une saison, 543, et il a remporté en bourses la fantastique somme de \$1,752,194. De son côté, l'ambieur Super Wave a été nommé le cheval de l'année au Canada après avoir connu une brillante saison de 12 victoires en 26 départs pour des gains de \$214,081. Super Wave est la propriété du Dr George Boyce de London et il est entraîné par Jack Kopas.

Enfin, en ce qui concerne le trophée "Mérite spécial", il sera décerné lors du grand congrès annuel qui se tiendra la semaine prochaine à Vancouver.

Le comité des trophées de l'Association nationale des pistes de courses du Canada est composé de Albert Trotter (Montréal) président; Morris Taylor (Edmonton), Clary Fleming, Halifax, (Bunce Walker, Toronto) et Mary Peters, (Vancouver).



Diane Gates n'a pas perdu de temps à son arrivée au PEPS et elle a aussitôt décidé de se délier les muscles dans la piscine. Mike Gates, originaire de Pointe-Clair, a remporté une médaille d'argent dans les épreuves de natation des Jeux pan-américains à Cali, l'été dernier. Comme elle vient de s'inscrire à temps complet à l'université Laval, elle pourra faire partie de l'équipe de natation. Avec Gabor Csepregi, le club de natation peut compter sur deux athlètes de la trempe internationale. (Photo: l'Action-Québec)

Le pilote des Redskins obtient le premier choix

NEW YORK (PA) — George Allen, qui a soutenu que "de main était aujourd'hui" et l'a ensuite prouvé en conduisant les Redskins de Washington à leur meilleur bilan en 26 ans, a été choisi hier par La Presse Associée pilote de l'année dans la LNF.

Le pilote de 29 ans, qui s'est amené dans la capitale après avoir été congédié par les Rams de Los Angeles, a conduit les Redskins aux séries éliminatoires avec une fiche de 9-4-1. Il a récolté 33 votes sur 60.

Don Shula, qui a conduit les Dolphins de Miami au Super Bowl, et Ed Khayat, qui a transformé les Eagles de Philadelphie en club victorieux, ont partagé le 26 rang avec huit votes chacun.

Joe Mazur, de la Nouvelle-Angleterre, a récolté trois votes tandis que Bud Grant, du Minnesota, et Tommy Brothro, du Los Angeles, recevaient deux votes chacun.

Fiches

Allen a pris les rênes du Washington l'an dernier, une se-

maine après avoir été congédié par les Rams qu'il avait transformés de vaincus en vainqueurs en cinq ans. Washington n'avait connu que quatre saisons victorieuses depuis son dernier championnat en 1945.

Il a rebâti les Redskins pratiquement au complet, notamment aux dépens des Rams auxquels il a cédé cinq choix au repêchage.

Les Redskins ont commencé la saison avec cinq gains d'affilée, puis, après une léthargie à la mi-saison, ont livré une chaude lutte au Dallas dans la division Est de la Conférence nationale. San Francisco les a éliminés 24-20 en première ronde éliminatoire.

Shula, pilote de l'année en 1970 après être passé du Baltimore à Miami, a encore amélioré sa fiche en 1971 en conduisant les Dolphins au Super Bowl, après avoir éliminé Kansas city en surtemps et humilié Baltimore 21-0.

Khayat, instructeur défensif au début de la saison, a remplacé ensuite Jerry Williams et a conduit les Eagles à une fiche de 6-2-1 au cours de leurs neuf derniers matches.

Coquetel Sportif

KRANJZKA GORA, Yougoslavie (PA) — Jim Hunter, de Calgary, a été le meilleur Canadien avec une 14e place en 2:50.07 dans le slalom géant de la Coupe de Vitrac comptant pour la Coupe d'Europe, remporté par le Suisse Werner Mattle en 2:43.68, Mike Culver, de Montréal, s'est classé 22e sur 96 en 2:51.55, suivi de Paul Carson, de Don Mills, 26e en 2:52.41 et Russell Goodman, de Pointe-Clair, 41e en 2:57.23.

OTTAWA (PC) — Les Rough Riders d'Ottawa, de la LCF, ont vendu les droits de radiodiffusion de tous leurs matches pour les trois prochaines saisons à la station CJRC.

NEW YORK (PA) — Roberto Clemente, qui a couronné une brillante saison avec une moyenne de .414 en conduisant les Pirates de Pittsburgh à la victoire dans la Série mondiale 1971, a été choisi hier détenteur du trophée Babe Ruth accordé au meilleur joueur de la série.

DULUTH (PA) — Le lanceur John Hiller, du Detroit, attend la permission de son médecin pour effectuer un retour dans le baseball majeur. Le Torontois de 27 ans n'a pu jouer en 1971 en raison d'une légère crise cardiaque.

MORGES, Suisse (AFP) — Résultats extrêmement satisfaisants pour les hockeyeurs canadiens juniors de l'équipe de Rosemont de Montréal qui disputaient, mercredi soir, à Langnau en Suisse, la dernière rencontre de la tournée qu'ils effectuent en Europe depuis le 15 décembre dernier.

En effet, après leurs deux premiers matches joués dans la banlieue de Paris, ils ont remporté 4 victoires, concédé une défaite et obtenu un match nul. Voici les résultats:

20-12, à Viry Chatillon, défaite 4-3, face à une sélection junior française, 22-12 à Reims; victoire 10-3 sur une sélection régionale junior.

25-12, à Grenoble; match nul 4-4 contre une sélection régionale junior.

27-12, à Avignon, victoire 10-3.

3 janvier, à Gap; victoire 7-3.

4 janvier, à Morges Suisse victoire 7-4 contre une sélection junior suisse.

La sélection de Rosemont quitte la Suisse vendredi, transitera par Paris et s'envolera à destination de Montréal le 9, où son arrivée est prévue dimanche après-midi.

Pointeurs L.A.H.

	B.	A.	Pts
Peters, Bos.	27	23	50
Harvey, Clev.	17	33	50
Caffery, Clev.	17	32	49
Blackburn, Prov.	14	32	46
Rivers, Spring.	28	16	44
Gagnon, N.-E.	13	31	44
Beaudin, Clev.	19	21	40
Roberts, Bos.	18	22	40
Ball, Cin.	12	28	40
Hoekstra, Spring.	8	32	40
Laframboise, Bal.	18	21	39
Labossière, Clev.	20	18	38
Tannabill, Bos.	11	26	37
Andrea, Cin.	10	27	37
Comeau, N.-E.	11	25	36
Mortson, Cin.	7	28	35
White, Prov.	16	16	32
Szura, Balt.	14	17	31
Carlin, Spring.	12	13	30
Arnason, N.-E.	17	12	29
Deadmarsh, Cin.	16	13	29
Menard, Balt.	15	14	29
Boyer, Hers.	10	19	29
Hardy, N.-E.	9	20	29



Des équipes de secours au service de la police

Tout récemment, 11 étudiants du Collège André Grasset de Montréal s'égarèrent dans les bois de St-Côme à quelque 35 milles au nord de Joliette. La Sûreté du Québec, appuyée par des motoneigistes, a réussi à ratisser la forêt pour enfin tirer les aventuriers d'un mauvais pas.

L'an dernier, lors d'une magistrale tempête de neige, un club de motoneigistes s'est ligué aux forces policières de St-Bruno en banlieue de Montréal. Ils les ont aidés à dépanner des automobilistes et leurs familles alors que leurs véhicules ne pouvaient plus ni avancer, ni reculer sur les routes et les autoroutes. Plusieurs des personnes tirées d'embaras étaient déjà incommodées par des émanations de monoxyde de carbone.

Plusieurs cas identiques ont eu lieu dans diverses municipalités du Québec. Il est heureux de constater que le motoneige rend des services incommensurables à notre société.

Puis il y a eu la tempête parmi toutes les tempêtes, celle du 4 mars dernier. Ce fut un événement historique. Les gens faisaient du lèche-vitrine en motoneige sur la rue Ste-Catherine. Les p'tits véhicules des neiges faisaient du taxi. Ils étaient partout, même sur le boulevard Métropolitain. Jamais la motoneige n'aura été autant appréciée du public en général que lors de cette mémorable fin de semaine.

Une aide sans rémunération

Bien sûr qu'il y a eu des motoneigistes qui ont profité de la situation pour arrondir exagérément leur pécule. Mais, en règle générale, les motoneigistes étaient heureux de pouvoir jouer les bons samaritains.

Les policiers faisaient leur patrouille en motoneige. Le transport des malades se faisait en motoneige. Plusieurs S.O.S. ont été lancés et entendus sur les ondes des stations radiophoniques et des postes de télévision. Le mot d'ordre alors, était "chapeau bas devant les motoneigistes".

Cette violence de l'hiver a amené bien d'autres motoneigistes à penser qu'il serait bon d'organiser dans leur patelin, des équipes de secours pour parer à toute éventualité de nouvelles sautes d'humeur de nos hivers canadiens.

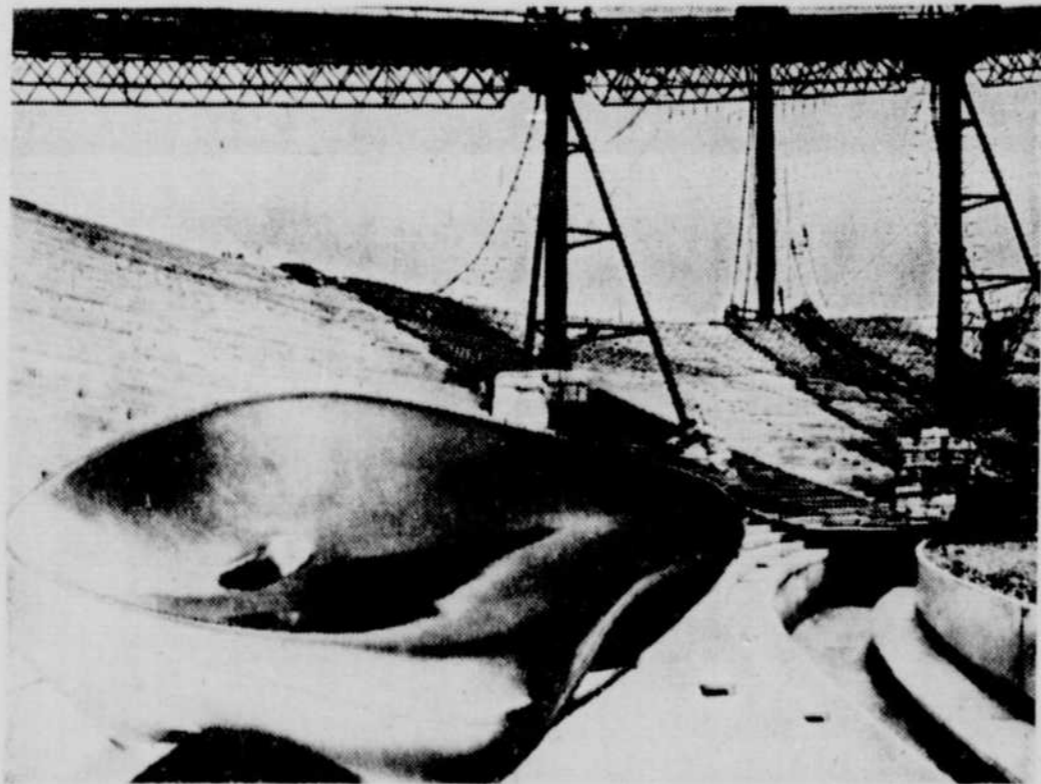
Personnellement, je crois qu'il serait merveilleux que le motoneigiste, désireux de rendre service, donne son nom au chef de police de sa municipalité. Ce motoneigiste devra cependant être prêt à collaborer bénévolement et à se soumettre aux directives des services de l'ordre.

L'invite donc les motoneigistes qui ont le cœur sur la main, à remplir le coupon ci-dessous et à le faire parvenir, dans le plus bref délai, au bureau de la Sûreté du Québec, ou au poste de police le plus rapproché de leur localité. Le ou les services que vous serez appelés à rendre, au cours du prochain hiver, feront de vous un motoneigiste au cœur content.

FORMULE D'ASSISTANCE POLICIÈRE

Par la présente, je vous informe que je suis disposé à mettre ma personne et ma motoneige au service de la police durant tempêtes et cas d'urgence. Veuillez prendre note que j'offre mes services et mon véhicule bénévolement dans la mesure où je serai disponible.

NOM ÂGE.....
 ADRESSE
 VILLE TÉLÉPHONE.....
 REMARQUES



Chacun des 75,000 spectateurs du stade olympique de Munich pourra suivre les compétitions de la grande rencontre de 1972 confortablement assis dans ce siège parfaitement fonctionnel. Le matériau employé à cet effet est le "Durethan" des usines Bayer, matière plastique qui se caractérise par sa dureté superficielle, son élasticité et sa résistance à l'usure. Les sièges des stades et des terrains de sport doivent être très solides, car ils sont souvent malmenés par les spectateurs dechaînés. Le Durethan est en outre insensible aux intempéries; il résiste fort bien à la corrosion et il est d'un entretien facile. Le vernissage de la surface est inutile.

GRANDE VENTE DE LIQUIDATION

chez Roger DeBlois INC. 936, RUE ST-JEAN (Carré d'Youville) TEL.: 522-2587

AVANT LES RENOVATIONS SUR NOS DEUX PLANCHERS

LOT DE VESTONS SPORT. Valeur de \$65.00 pour \$29.50

LOT DE COMPLETS Valeurs de \$125.00 pour \$49.50

LOT DE COMPLETS Valeurs de \$115.00 pour \$39.50

LOT DE PALETOTS D'HIVER Valeur \$115.00 pour \$19.50 à \$39.50

LOT DE COMPLETS Val. de \$130 à \$160 pour \$69.50 à \$99.50

LOT DE PALETOTS DE CUIR Val. de \$125.00 à \$139.50 pour \$69.50

LOT DE CHAPEAUX "Stetson" et "Biltmore" Val. de \$8.95 à \$20.00 pour \$4.99 et \$7.99

LOT DE CHEMISES Valeur de \$6.00 à \$9.00 pour .99

LOT DE MERCERIE comprenant: PANTALONS SPORT, PANTALONS DE SKI, CAGOULES, CHANDAILS, CHEMISES SPORT, CRAVATES, ETC. 20% à 80% d'escompte

Valeurs de \$8.50 à \$13.00 pour \$3.49 et \$5.99

TOUTE VENTE FINALE PAS D'ÉCHANGE

Carte acceptée

936, RUE ST-JEAN - CARRE D'YOUVILLE - 522-2587

Toronto

TORONTO (PC) — Les valeurs industrielles se sont hissées à leur meilleur niveau en plus de huit mois tandis que tous les principaux secteurs fermaient avec des hausses substantielles sur un marché actif, mercredi, à la Bourse de Toronto.

C'était la quatrième séance consecutive gagnée par des avancées générales.

L'indice des valeurs industrielles a grimpé de 3,06, sa plus forte avance de la nouvelle année, à 187,36, un sommet depuis le 21 avril 1971. Les valeurs aurifères ont avancé de 3,61 à 153,33, les métaux non ferreux ont gagné 6,1 à 81,12 et les pétroles de l'Ouest 4,42 à 224,16.

Plusieurs investisseurs ont mis fin à leur attente prudente après une faible ronde de prises de bénéfices au début de la semaine, a souligné un analyste du marché. "La confiance vient en bonne partie des perspectives encourageantes de l'économie pour 1972," a noté un autre observateur.

Le volume des échanges a été de 3,02 millions d'actions d'une valeur de \$29,1 millions, au regard de 1,82 millions d'actions d'une valeur de \$15,3 millions mardi.

Une bonne part de l'activité a été concentrée dans le secteur des pétroles de l'Ouest. Plusieurs importantes compagnies d'exploration ont maintenant leurs programmes d'hiver en pleine opération et, notent les observateurs, les investisseurs commencent à afficher une attitude sélective dans ce secteur du marché.

Les gains l'ont emporté sur les pertes par plus de trois contre un, soit 469 contre 120, 177 émissions demeurant stationnaires.

Les banques, les mines industrielles, les communications, les raffineries de pétrole, les aciéries et les valeurs immobilières ont enregistré de bonnes avances, les 17 sous-groupes de la moyenne industrielle étant en hausse.

Les principaux producteurs de cadmium ont réalisé de forts gains, après une série de hausses des prix de ce métal. Noranda a monté de 1-2 à \$33 1-2. Cominco de 7-4 à \$22 3-4 et Hudson Bay Mining de 1-4 à \$21 1-2.

International Utilities a avancé de 1-7-8 à \$53 3-8, Great West Life de 1-3-4 à \$46, Toronto Star B de 1-3-4 à \$32 1-4 et Hollinger de 3-4 à \$38 1-4.

Imperial Oil a gagné 1-8 à \$13 1-4, Convex Explorations de 75 cents à \$8-25, Federal Grain 1-8 à \$7 3-4, Hudson's Bay Oil and Gas 3-8 à \$44 3-8 et IBM 3 à \$340.

Denison a reculé de 1-4 à \$27 1-4, Inland Gas de 1-2 à \$12 1-2, Leigh Instruments de 1-8 à \$6 1-8, Oshawa A de 1-4 à \$12 et Vulcan de 3-8 à \$9.

TITRES PLUS ACTIFS

INDUSTRIELLES

Table listing active industrial shares with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

COTATIQUES INDUSTRIELLES

Table listing industrial shares with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

MINES

Table listing mining shares with columns for stock name, price, and change. Includes titles like Noranda, Cominco, etc.

INDUSTRIELLES

Table listing industrial shares with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

MINES

Table listing mining shares with columns for stock name, price, and change. Includes titles like Noranda, Cominco, etc.

COTATIQUES INDUSTRIELLES

Table listing industrial shares with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

Table listing various stocks with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

Table listing various stocks with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

Table listing various stocks with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

Table listing various stocks with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

Table listing various stocks with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

Table listing various stocks with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

Table listing various stocks with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

Table listing various stocks with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

Table listing various stocks with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

Table listing various stocks with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

Table listing various stocks with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

Table listing various stocks with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

Table listing various stocks with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

Table listing various stocks with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

Table listing various stocks with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

Table listing various stocks with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

Table listing various stocks with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

Table listing various stocks with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

Table listing various stocks with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

Table listing various stocks with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

Table listing various stocks with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

Table listing various stocks with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

Table listing various stocks with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

Table listing various stocks with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

Table listing various stocks with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

Table listing various stocks with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

Table listing various stocks with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

Table listing various stocks with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

Table listing various stocks with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

Table listing various stocks with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

Table listing various stocks with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

Table listing various stocks with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

Table listing various stocks with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

Table listing various stocks with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

Table listing various stocks with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

Table listing various stocks with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

Table listing various stocks with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

Table listing various stocks with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

Table listing various stocks with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

Table listing various stocks with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

Table listing various stocks with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

Table listing various stocks with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

Table listing various stocks with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

Table listing various stocks with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

Table listing various stocks with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

New-York

NEW YORK (AFP) — La tendance a été très ferme à Wall Street mercredi et l'indice des industrielles a clôturé au-dessus du palier des 900 pour la première fois depuis le 7 octobre dernier.

L'augmentation du crédit à la consommation en novembre, annonce la veille par la réserve fédérale, et la baisse des taux d'intérêt ont stimulés la demande qui s'est montrée très active. Les cours ont clôturé pratiquement à leur meilleur niveau de la journée.

Les automobiles ont été particulièrement fermes, General Motors et Chrysler gagnant plus de \$1 tandis que Ford progressait de plus de \$2. On a également noté la fermeté des transports aériens, des pétroles, des tabacs, et des sociétés chimiques, compagnies unifiées par lesquelles TWA, United Air-

TITRES PLUS ACTIFS

INDUSTRIELLES

Table listing active industrial shares with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

COTATIQUES INDUSTRIELLES

Table listing industrial shares with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

A la Bourse canadienne, Norman Mines était stationnaire à 80 cents sur 39,500 actions transférées.

TITRES PLUS ACTIFS

INDUSTRIELLES

Table listing active industrial shares with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

COTATIQUES INDUSTRIELLES

Table listing industrial shares with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

Les gains ont dépassé les pertes par 170 contre 70 et 57 émissions sont restées stationnaires.

TITRES PLUS ACTIFS

Table listing active industrial shares with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

COTATIQUES INDUSTRIELLES

Table listing industrial shares with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

Les gains ont dépassé les pertes par 170 contre 70 et 57 émissions sont restées stationnaires.

TITRES PLUS ACTIFS

Table listing active industrial shares with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

COTATIQUES INDUSTRIELLES

Table listing industrial shares with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

TITRES PLUS ACTIFS

INDUSTRIELLES

Table listing active industrial shares with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

COTATIQUES INDUSTRIELLES

Table listing industrial shares with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

TITRES PLUS ACTIFS

INDUSTRIELLES

Table listing active industrial shares with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

COTATIQUES INDUSTRIELLES

Table listing industrial shares with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

TITRES PLUS ACTIFS

INDUSTRIELLES

Table listing active industrial shares with columns for stock name, price, and change. Includes titles like CIBC, CIBC, etc.

Canadienne
COTATIONS INDUSTRIELLES
TITRES ventes haut bas ferm.

Marché de l'or
LONDRES (Reuter) — L'once d'or fin cotait \$44,42 à l'heure d'aujourd'hui sur le marché européen de l'or, comparativement à \$44,35 mardi.

Marché des obligations
Le volume des transactions a été de 1.110.000 boisseaux de lin, 135.000 de seigle, et 2.989.000 de colza, ainsi que 379.000 boisseaux de blé à la Grande-Bretagne.

Valeurs industrielles hors-liste
AGT Data 2,00 1,10
Air Life 2,00 1,10
Astral 2,00 2,30

Tendance à Londres
LONDRES (Reuter) — Les cours se sont raffermis aujourd'hui à la Bourse de Londres où l'allure était toutefois calme.

Marché des bestiaux
MONTREAL (PC) — Les arrivages étaient modérés, la demande inégale et les prix légèrement à la baisse sur le marché des bestiaux de Montréal, mercredi.

Le cours des devises étrangères
Australie (dollar) \$ 1,12
Autriche (schilling) \$ 0,02260
Belgique (franc) \$ 0,02260

Indices Dow Jones
Ind. -- -- -- -- -- 896,43
Trans. -- -- -- -- -- 248,29
Util. -- -- -- -- -- 115,62

BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE
Lucien Viau, J. E. Nordin, Yves Milette
Le président de la Banque d'expansion industrielle, M. Louis Rasminsky, annonce que M. Lucien Viau prend sa retraite...

Marché de l'or
LONDRES (Reuter) — L'once d'or fin cotait \$44,42 à l'heure d'aujourd'hui sur le marché européen de l'or, comparativement à \$44,35 mardi.

Marché des obligations
Le volume des transactions a été de 1.110.000 boisseaux de lin, 135.000 de seigle, et 2.989.000 de colza, ainsi que 379.000 boisseaux de blé à la Grande-Bretagne.

Valeurs industrielles hors-liste
AGT Data 2,00 1,10
Air Life 2,00 1,10
Astral 2,00 2,30

Tendance à Londres
LONDRES (Reuter) — Les cours se sont raffermis aujourd'hui à la Bourse de Londres où l'allure était toutefois calme.

Marché des bestiaux
MONTREAL (PC) — Les arrivages étaient modérés, la demande inégale et les prix légèrement à la baisse sur le marché des bestiaux de Montréal, mercredi.

Le cours des devises étrangères
Australie (dollar) \$ 1,12
Autriche (schilling) \$ 0,02260
Belgique (franc) \$ 0,02260

Indices Dow Jones
Ind. -- -- -- -- -- 896,43
Trans. -- -- -- -- -- 248,29
Util. -- -- -- -- -- 115,62

Cours des Fruits et légumes
MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Le napoléon
PARIS (Reuter) — Le napoléon cotait 63,90 aujourd'hui sur le marché libre de l'or français...

APPEL D'OFFRES
AMR-72-10012
pour 10 h. 30 a.m.
heure de Montréal
mardi le 25 janvier 1972

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES
CCH-72-10015
pour 10 h. 30 a.m.
heure de Montréal
mardi le 25 janvier 1972

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES
GMA-72-10014
pour 10 h. 30 a.m.
heure de Montréal
mardi le 25 janvier 1972

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES
CCH-72-10022
pour 10 h. 30 a.m.
heure de Montréal
mardi le 25 janvier 1972

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES
AMY-72-10013
pour 10 h. 30 a.m.
heure de Montréal
mardi le 25 janvier 1972

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES
CCH-72-10022
pour 10 h. 30 a.m.
heure de Montréal
mardi le 25 janvier 1972

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES
AMY-72-10013
pour 10 h. 30 a.m.
heure de Montréal
mardi le 25 janvier 1972

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES
CCH-72-10022
pour 10 h. 30 a.m.
heure de Montréal
mardi le 25 janvier 1972

FONDS AMERICAINS
AMF Fund 7,31 7,58
Ameri-Bus 3,22 3,50
Mass Inv Growth 13,04 4,38

APPEL D'OFFRES
AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Commission Scolaire Régionale de Tilly, dûment autorisé à cette fin par une résolution des commissaires en date du 22 novembre, 1971, que des soumissions publiques sont par les présentes demandées pour la fourniture du matériel des options suivantes:

CONCOURS de l'Action Québec



EN PRIX
UNE
CROISIÈRE
AUX
CARAIBES
POUR DEUX
PERSONNES

Sur le **S.S. ROTTERDAM**
en collaboration avec



Entièrement climatisé, le S.S. Rotterdam, navire amiral de la Holland America Cruises vous emportera sur la mer des Caraïbes pour une croisière des plus merveilleuses.

9 jours
sur la mer
des
Caraïbes

3 escales
vous permettant de visiter

Porto Rico
St-Martin
St-Thomas
(DEPART DE NEW YORK)

TRANSPORT QUEBEC - NEW YORK
aller-retour, par

AIR CANADA

Date du départ : 22 départs sont organisés entre le 24 avril et le 13 décembre 1972.

Le gagnant aura l'opportunité de choisir 3 dates dans l'ordre de préférence, et la Holland America Lines fera tout en son pouvoir pour faire les réservations pour une des croisières mentionnées. Toutefois, la compagnie se réserve le droit de choisir une autre date que celles choisies.

Aucune remise en argent ou autre substitut ne sera accordé.

Le gagnant devra accepter le prix tel que décerné.



SUR LE NAVIRE
TOUS LES
POURBOIRES
SONT INCLUS

Conditions du Concours

- 1—Ce concours est accessible à tous les lecteurs du journal, sauf aux employés du journal "L'Action-Québec", de la Librairie de l'Action ou de l'Imprimerie de l'Action Sociale Limitée, ainsi que leur famille.
- 2—Inscrivez le nom d'un commerce annoncé dans le journal du jour, ainsi que votre nom, adresse complète et numéro de téléphone sur le bulletin de participation publié chaque jour dans "L'Action-Québec", et faites parvenir à :

CONCOURS "CROISIÈRES AUX CARAIBES"
L'ACTION-QUEBEC
C.P. 1727, Québec 2, P.Q.

- 3—Participez à ce concours autant de fois que vous le désirez. Augmentez vos chances de gagner.
- 4—L'attribution aura lieu le 3 février 1972. Un bulletin de participation sera pigé parmi tous les bulletins reçus. Le participant sélectionné aura la chance de se mériter les billets pour la croisière, mais il devra d'abord répondre correctement et dans un temps déterminé à une question mettant son habilité à l'épreuve, pour se mériter son prix.
- 5—Le concours se termine le 31 janvier 1972 et les bulletins de participation devront parvenir à nos bureaux avant 4 h 30 le 2 février.
- 6—Vous pouvez inclure plusieurs coupons dans une même enveloppe.

CONCOURS "CROISIÈRE AUX CARAIBES"
L'ACTION-QUEBEC,
C.P. 1727, Québec 2, P.Q.

Nom du commerce
a annoncé dans l'Action-Québec du 6 janvier 1972
Nom
Adresse
Tél. :

(Aucun fac-similé accepté)

Ottawa ne comprend pas l'attitude de Castonguay

— détails p. 1

*Me Bhéner explique
pourquoi il a
démissionné* — détails p. 3

**Menace de débrayage
au Montreal Star**

— détails p. 5

*Plusieurs syndicats en
arrivent à un accord de
principe avec La Presse*

— détails p. 5

**Le MDPPQ en désaccord
avec Pierre Vallières**

— détails p. 5



238 livres d'héroïne valant \$47 millions

Les agents fédéraux américains ont effectué la plus grosse saisie d'héroïne dans l'histoire des Etats-Unis alors qu'ils ont découvert une valise contenant 130 livres de cette drogue à l'aérogare de Miami tandis qu'ils saisissaient la balance dans une résidence de cette ville de Floride. En tout huit personnes ont été arrêtées par les agents fédéraux.

(Téléphoto UPI)

**Télé câble étendra ses services à
"toute" la région métropolitaine**

— détails p. 2